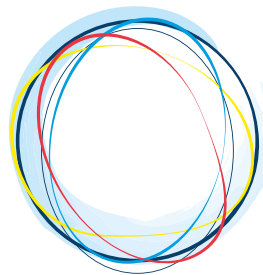


RAPPORT ANNUEL 2014



FPM
Fonds pour l'inclusion financière en RD Congo

RAPPORT ANNUEL 2014 DU FPM

SOMMAIRE

PARTIE I – Vue d'ensemble sur le FPM	1
1. Le mot des présidents	1
2. « Côte à côte » – Regards croisés de deux directeurs généraux	2
3. Quelques chiffres clés à fin 2014 – FPM ASBL	4
4. Le FPM en un coup d'œil	5
5. Positionnement et orientations stratégiques du FPM ASBL	6
6. Gouvernance et organisation du FPM ASBL	8
7. Premiers regards sur la S.A. par Carlos Kalambay, directeur général	12
La gouvernance et l'organisation de la SA	14
Les profils des investisseurs de la SA	16
8. Produits et services d'assistance technique offerts	18
9. Évolution du portefeuille de projets d'assistance technique	19
10. Contribution du FPM à l'inclusion financière	22
 FACTUEL 2014 : DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE EN RDC	 23
 FOCUS - POUR UNE INTÉGRATION OPTIMALE DU « SEGMENT PME » DANS LA DYNAMIQUE BANCAIRE EN RDC : LE MODÈLE DU FPM	 26
 PARTIE II – Illustrations	 30
11. Le FPM vu par ses partenaires-clients IMF, COOPEC et banques et par quelques-uns de leurs clients	30
12. Le forum « Accès au financement » (FAAF) au service des MPME congolaises	37
 PARTIE III – Bilan et comptes de résultats / Notes aux états financiers	 39
13. Rapport financier	39

1. LE MOT DES PRÉSIDENTS

« La RDC dispose d'un outil
majeur pour accélérer l'inclusion financière. »



Chers lecteurs,

Deux mille quatorze représente pour le FPM une année charnière, marquée par la finalisation du montage du FPM SA. Désormais, et conformément au projet des bailleurs de fonds en 2010-2011, le FPM dispose de ses deux instruments : le FPM ASBL se consacre exclusivement à l'assistance technique des acteurs de l'inclusion financière en RDC*, tandis que le FPM SA est dédié au refinancement. Bien qu'autonomes et juridiquement distincts, le FPM ASBL et le FPM SA partagent le même bureau et évoluent en concertation. Nous sommes heureux et fiers de cette réalisation institutionnelle unique en son genre.

L'année 2014 est aussi la première étape du plan d'affaires à cinq ans pour le FPM ASBL et à dix ans pour le FPM SA.

Pour l'essentiel, notre action s'inscrit dans la continuité de la période précédente. Il s'agit d'approfondir et d'amplifier les efforts engagés depuis 2011, avec toutefois deux nouveaux axes.

► Le premier concerne l'expansion régionale des IMF matures et des banques finançant les MPME. Notre but est d'améliorer l'inclusion financière dans les provinces les moins bien servies. Les études de marché réalisées depuis 2011 ont préparé cet effort, puisqu'elles nous ont permis d'analyser les opportunités d'intervention dans ces provinces. Elles seront d'ailleurs poursuivies et régulièrement actualisées.

► Le deuxième axe est la promotion des innovations. Nous souhaitons favoriser le développement de technologies et produits innovants, particulièrement le crédit agricole et la micro-assurance.

Une grande étude sur le financement agricole a d'ores et déjà été lancée en fin d'année.

La croissance de la microfinance congolaise repose principalement sur des IMF filiales de groupes internationaux spécialisés. Certaines sont déjà implantées depuis plusieurs années, d'autres viennent de se lancer et montrent déjà une croissance impressionnante. Le FPM entend s'appuyer sur ces IMF pour encourager une meilleure couverture du territoire.

Mais les Coopec et les IMF d'initiative nationale sont également très importantes. Leur force réside moins dans leur taille que dans leur ancrage local et leur rôle social. Les moyens dont elles disposent étant généralement réduits, l'aide du FPM leur est particulièrement précieuse.

Enfin le financement des PME étant l'un des ressorts importants du développement, le FPM s'attache également à apporter un appui technique aux banques désireuses de pratiquer le *downscaling*.

En 2014, le FPM ASBL a mené douze projets d'assistance technique directe, dont six au profit des Coopec et des IMF d'initiative locale, deux au profit des IMF internationales et quatre en faveur des banques.

Le FPM poursuivra cette stratégie d'appuis diversifiés, adaptée aux parcours, aux forces et aux faiblesses de chaque institution. Avec un objectif unique : réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie des populations en République démocratique du Congo.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Simon Gupta **Pierre Daubert**
Président du FPM SA Président du FPM ASBL

*COOPEC : coopératives d'épargne et de crédit
IMF : institutions de microfinance
Banques ciblant les MPME (micro, petites et moyennes entreprises)

2. « CÔTE À CÔTE » - REGARDS CROISÉS DE DEUX DIRECTEURS GÉNÉRAUX

Depuis 2010, le FPM ASBL développe ses activités d'assistance technique, sous la direction générale de Jean-Claude Thetika. Créé le 26 septembre 2014 pour prendre le relai des activités de financement, le FPM SA a obtenu son agrément officiel en février 2015; il est dirigé par Carlos Kalambay.

LES FAITS MARQUANTS DU DÉVELOPPEMENT DU FPM DURANT L'ANNÉE 2014

Un des faits le plus marquant de l'exercice 2014 porte sur la création de la société anonyme FPM SA aux côtés de l'ASBL. C'est une nouvelle avancée dans le déploiement de notre stratégie, avec désormais un bras financier bien structuré pour faire face aux demandes de financement du secteur.

Le FPM développe ainsi des activités très complémentaires, chacune des filiales bénéficiant du savoir-faire d'un personnel et d'experts de qualité. Cette organisation en binôme s'avère efficace : d'une part l'assistance technique permet aux institutions financières de monter en compétences en renforçant leurs capacités institutionnelles; d'autre part, le financement met à disposition de ces mêmes institutions financières les moyens de faire du crédit aux MPME. Cette double démarche fait du FPM un fonds d'un genre nouveau et unique en RDC.

Au cours de l'année 2014, le FPM a davantage consolidé son positionnement comme un acteur technique incontournable du secteur financier dans la promotion de l'inclusion financière en RDC. Et cela se vérifie par la diversification et la nature de ses partenaires : parmi nos clients, nous comptons de plus en plus d'IMF et de banques filiales de groupes internationaux, qui s'appuient sur nos compétences à côté d'institutions d'initiative nationale. Plus que jamais depuis l'institutionnalisation du

FPM en 2010, nous répondons à des besoins significatifs en termes d'inclusion financière, avec comme cible principale le segment des micro, petites et moyennes entreprises (les MPME).

L'année 2014 consacre aussi le début d'un nouveau plan d'affaires de cinq ans pour le FPM ASBL, essentiellement tourné vers la consolidation des activités en cours et l'innovation. Nous avons ainsi entamé l'organisation du cadre opérationnel pour le financement du secteur agricole et avancé dans la réflexion pour le lancement de certaines innovations pouvant améliorer l'offre de produits, notamment les cartes bancaires adaptées aux MPME et les agents bancaires. Nous avons lancé une grande étude qui doit déboucher sur une cartographie de la demande du secteur agricole. C'est primordial dans un pays comme la RDC, rural à 80% mais où moins de 1% du portefeuille de crédit des banques est alloué au secteur agricole.

ILLUSTRATION PAR QUELQUES RÉSULTATS CONCRETS

Dans l'ensemble, l'année 2014 a été marquée par la consolidation de la dynamique enclenchée depuis près de trois ans et s'est soldée par une note positive en termes d'assistance technique. Nous avons initié et géré 25 projets dont sept d'assistance technique directe* impliquant une diversité d'institutions et d'acteurs, onze programmes de formation, trois études de marché et quatre forums organisés pour un budget total engagé de près de 2,5 millions USD. En cumul depuis octobre 2011 et jusqu'à fin 2014, le FPM compte ainsi 71 projets à son actif (contre 44 à fin 2013), dont 23 projets d'assistance technique directe (contre 16 à fin 2013).

En termes d'impact, nos IFP ont pu financer près de 14 000 PME additionnelles pour un encours de crédit de 66 millions USD et ajouter au secteur

* portant ainsi à 12 le nombre de projets d'ATD en cours en 2014.



Carlos Kalambay dirige le FPM SA.
Jean-Claude Thetika dirige le FPM ASBL.

plus de 140 000 nouveaux épargnants pour un volume de 38 millions USD. Près de 160 cadres et agents des IFP ont été formés et coachés au cours de l'année.

REGARD SUR L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DANS LEQUEL ÉVOLUE LE FPM

A l'instar de la plupart des organisations financières internationales qui reconnaissent le dynamisme actuel du cadre macroéconomique, nous saluons les efforts encourageants entrepris sur le plan économique. L'année 2014 n'a fait que confirmer cette tendance observée depuis une dizaine d'années : l'économie a enregistré un taux de croissance de 8,9% en 2014 contre 8,5% en 2013, taux largement supérieur à la moyenne réalisée en Afrique subsaharienne. L'inflation a encore baissé pour atteindre 1,03%, au risque de frôler la déflation, pendant que le taux de change est resté stable autour de la moyenne affichée depuis près de six ans. Cette évolution crée des conditions propices au développement du secteur financier, qui a enregistré une croissance moyenne de 20% et a été marqué par le développement de nouveaux segments d'activités comme la banque de détail, la banque privée et dans une certaine mesure la PME.

Cette croissance reste cependant fragile puisque portée essentiellement par le secteur minier et celui de la construction, deux secteurs assez vulnérables aux chocs exogènes. En effet, l'indice de pauvreté ne s'améliore pas dans la même proportion que celui de la croissance, suscitant ainsi la question de sa qualité et de sa capacité à influencer positivement le niveau de vie. Le chômage reste très élevé et l'émergence d'une classe moyenne, lente.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour le FPM SA, 2015 sera la première année de pleine activité. Avec un capital prévu de 25 millions USD sur un total de 40 millions USD souscrit, nous projetons un portefeuille de financement de 17 millions USD pour cette première année, avec au moins huit partenaires financiers incluant aussi bien les Coopec et les IMF d'initiative nationale mais aussi des banques de MPME et des banques universelles ciblant les PME.

En rapport avec les activités d'assistance technique, notre objectif pour 2014 et les années suivantes est d'assurer la continuité et la consolidation des activités en cours, tout en explorant de nouvelles pistes d'innovation à même d'accroître la portée et la qualité de nos activités, afin d'élargir le champ de l'inclusion financière. Nous pensons entre autres au développement et à la promotion de nouveaux canaux de distribution de services financiers de base adaptés au contexte local, notamment le Mobile Banking, les agents bancaires, etc. Nous voulons également renforcer notre présence dans le secteur agricole à travers le développement d'une offre d'assistance technique adaptée à ce segment. Il sera aussi question de tirer profit des évolutions récentes du cadre réglementaire relatif à certains produits financiers à fort potentiel de développement notamment la micro-assurance, le crédit-bail.

Les projets abondent et nous sommes désormais organisés pour qu'ils deviennent réalité.

3. QUELQUES CHIFFRES CLÉS À FIN 2014, FPM ASBL



25 projets en 2014,
71 depuis 2011

2,5 millions USD engagés
en volume projets

103 943 USD
budget moyen par projet



30 institutions financières
partenaires (IFP)

13 IFP ayant reçu
une assistance directe

24 % taux de cofinancement
de partenaires



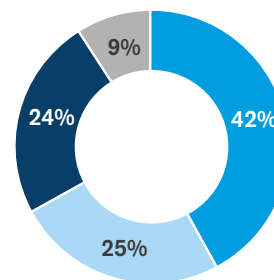
143 282 nouveaux
épargnants

14 131 MPME
additionnelles financées

65,9 millions USD
d'encours de nouveaux crédits

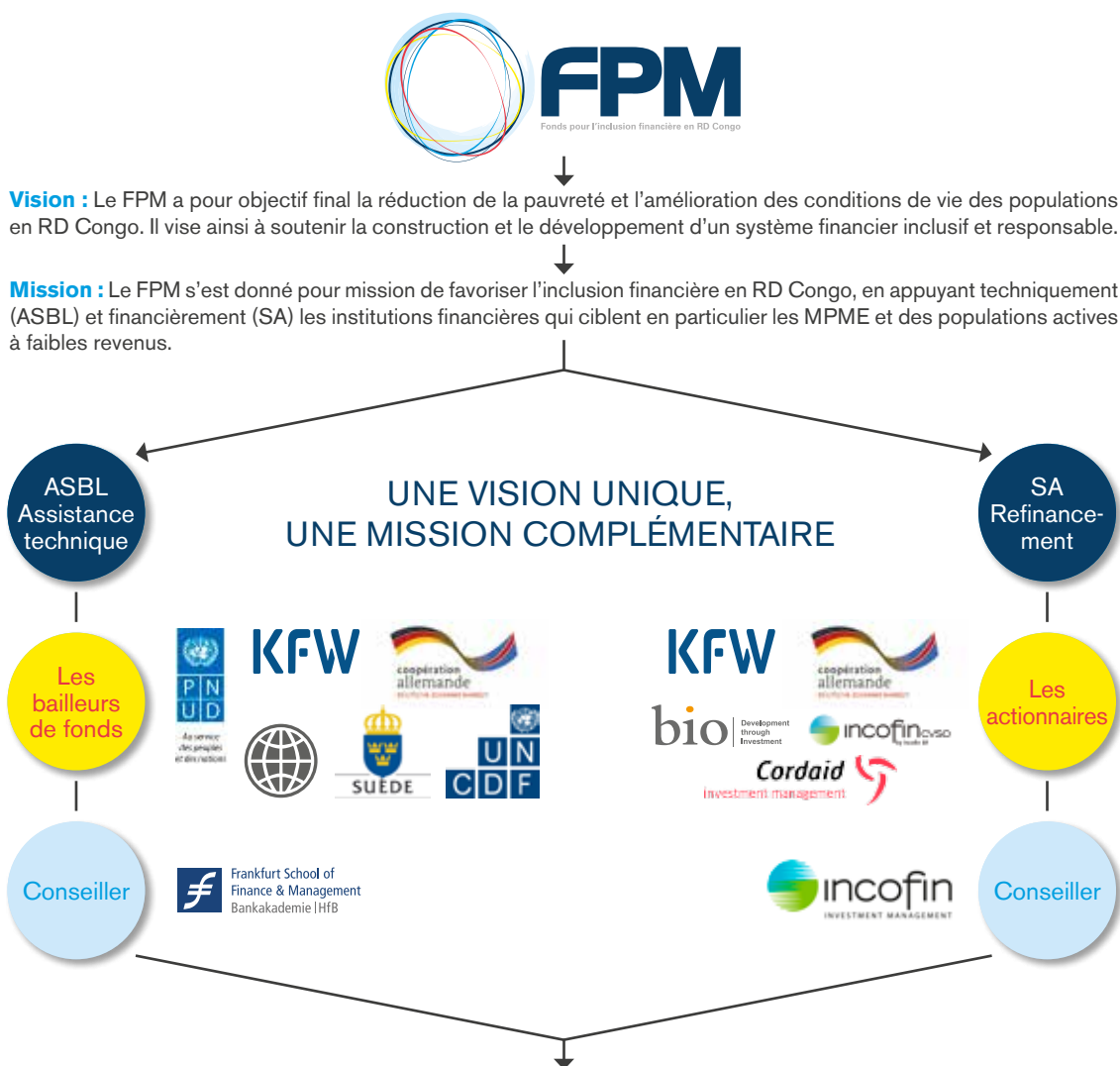
44 % de bénéficiaires finaux
sont des femmes

DISTRIBUTION BUDGET ATD
PAR SEGMENT DE MARCHÉ



- IMF d'initiative nationale, COOPEC et COOCEC
- IMF internationales
- Banques de MPME
- Banques universelles ciblant les PME

4. LE FPM EN UN COUP D'ŒIL



Le FPM vise fermement l'adoption des meilleures normes et pratiques internationales par l'ensemble de ses IFP. Il s'agit notamment :

- des normes de protection des clients (Smart Campaign)
- des normes anti-blanchiment d'argent (FATF)
- du contrôle d'intégrité (WorldCheck)
- des normes sociales (OIT)
- des normes environnementales (IFC)
- de la transparence de l'information financière (MixMarket ou le BankScope)

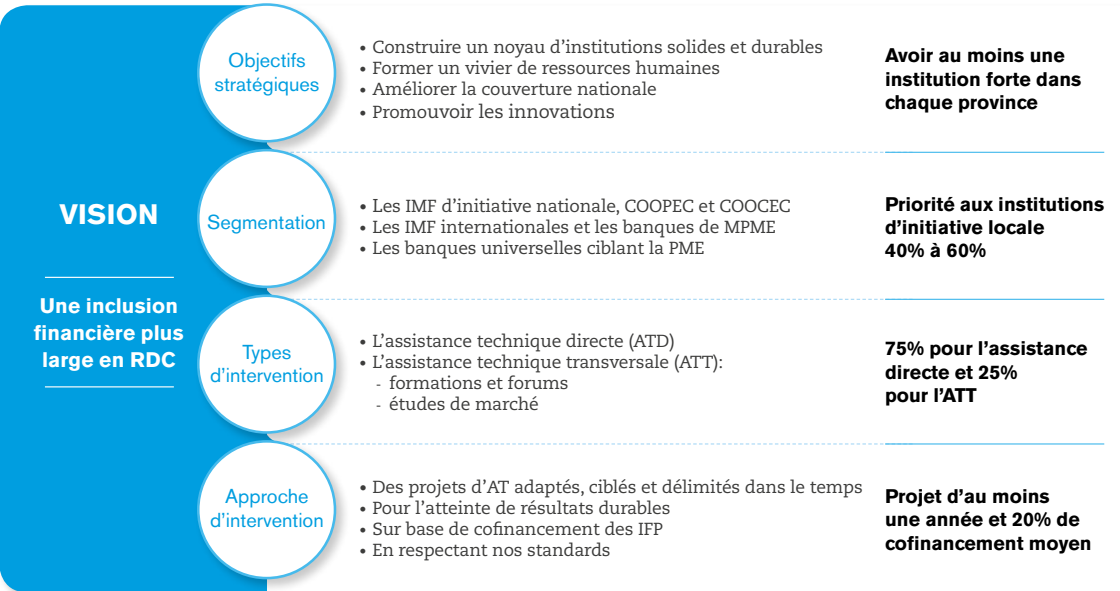
5. POSITIONNEMENT ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU FPM ASBL

Le FPM ASBL vise à soutenir la construction et le développement d'un système financier inclusif responsable en appuyant techniquement les institutions financières qui ciblent les MPME et les personnes à faibles revenus et qui présentent un réel potentiel de développement. Ces institutions peuvent être classées selon trois segments distincts.

- Le premier segment regroupe les IMF d'initiative nationale, les coopératives et les réseaux de coopératives. Les interventions du FPM ASBL visent essentiellement l'amélioration de leurs capacités institutionnelles.
- Le deuxième comprend les IMF promues et gérées par des acteurs internationaux, souvent filiales d'une holding spécialisée, et les banques universelles spécialisées dans les services financiers aux MPME. Il s'agit ici d'améliorer les indicateurs de portée et de couverture nationale.

- Le dernier segment concerne les banques universelles cherchant à élargir leur clientèle aux MPME. Les interventions du FPM ASBL auprès de ces banques visent à intégrer les MPME comme un segment de la clientèle bancaire. Les activités consistent en la mise en place d'un département MPME (stratégie dite de *downscaling*), avec ses outils et ses procédures, et à assurer les formations nécessaires.

Pour le premier segment, les interventions du FPM ASBL visent essentiellement l'amélioration des capacités institutionnelles. Pour le second, il s'agit d'améliorer les indicateurs de portée et de couverture nationale. Enfin, les interventions auprès des banques commerciales universelles visent à intégrer les MPME comme un segment de la clientèle bancaire. Les activités consistent en la mise en place d'un département MPME (stratégie dite de *downscaling*), avec ses outils et ses procédures, et à assurer les formations nécessaires.



Pour mener à bien sa mission, le FPM ASBL s'est fixé trois objectifs stratégiques qui guident le travail de son comité de direction :

1

Construire un noyau d'institutions financières fortes offrant des services de qualité aux MPME et aux populations actives à faibles revenus.

Cette orientation vise à développer, à travers des appuis techniques directs, un noyau d'institutions professionnelles à même d'offrir des services financiers de qualité à une large population sur tout le territoire de la RDC.

2

Faire émerger un vivier de ressources humaines compétentes.

Cette orientation complète la précédente et vise donc le développement d'un vivier de ressources humaines compétentes pour les IFP, capables d'offrir des services financiers de qualité. Ceci passe par des programmes de formation innovants, non exclusifs et ouverts à l'ensemble des employés d'institutions financières.

3

Couvrir l'ensemble du territoire en termes d'accès aux services financiers par les MPME et les populations actives à bas revenus.

La couverture régionale est l'une des priorités du FPM ASBL. Ceci passe par la réalisation d'études de marché où sont analysées les opportunités d'investissement dans les régions les moins desservies, en vue d'encourager l'ouverture de nouvelles agences ou coopératives des IFP dans ces provinces et de favoriser l'extension d'institutions déjà implantées dans les autres régions du pays.

Des interventions ciblées et délimitées dans le temps

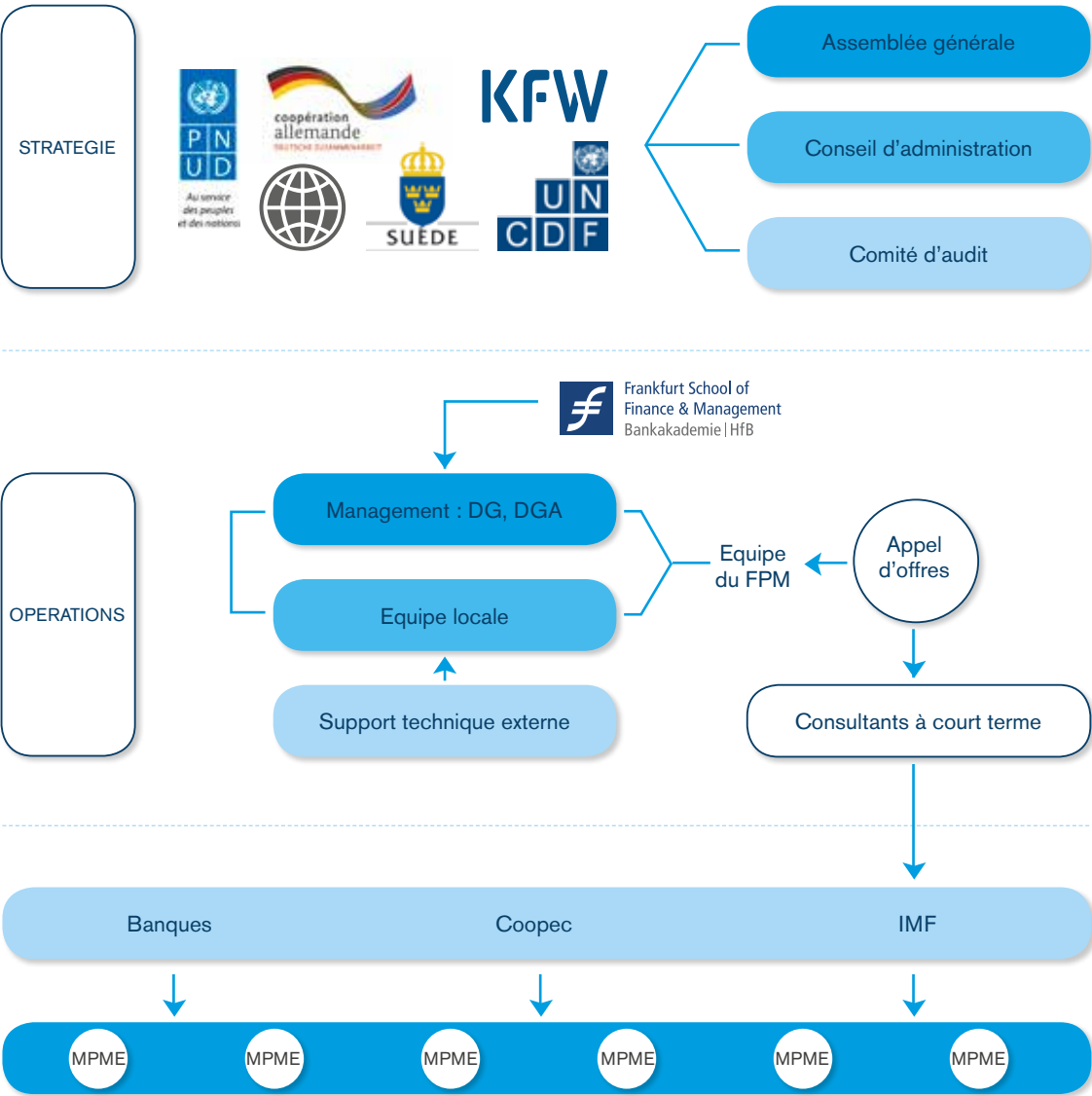
Les interventions du FPM ASBL en assistance technique sont ciblées et répondent aux priorités de gestion des IFP. Afin de garantir un haut niveau d'engagement de leur part, le FPM ASBL exige une participation financière aux coûts de mise en œuvre des projets d'assistance technique. Lorsque les projets d'assistance technique sont renouvelés, cette participation financière augmente.

Engagement pour une finance responsable

Afin de s'assurer de la qualité des services financiers, le FPM ASBL prône les principes de la finance responsable.

La lutte anti blanchiment d'argent, la protection de la clientèle, le respect des normes environnementales et sociales, ainsi que la conciliation des missions sociale et commerciale sont des piliers fondamentaux de la stratégie globale du FPM ASBL.

6. GOUVERNANCE ET ORGANISATION DU FPM ASBL



UNE GOUVERNANCE SOUPLE ET ÉQUILIBRÉE

Le FPM ASBL a une gouvernance d'entreprise simple et efficace. Elle est composée d'une assemblée générale, d'un conseil d'administration et d'un comité d'audit.

L'assemblée générale, composée de sept membres effectifs, élit les membres des deux autres organes. Le conseil d'administration, composé de trois membres effectifs est l'organe qui pilote stratégiquement le fonds. Le comité d'audit, composé de trois membres indépendants de l'exécutif,

s'assure de la conformité des pratiques avec les règles de gouvernance adoptées dans l'ensemble de l'activité.

L'équipe de management, constituée du directeur général et du directeur général adjoint, est proposée par le conseiller. Elle encadre une équipe locale et une équipe de support externe partagée avec la SA. Les consultants à court terme intervenant dans les projets sont recrutés par un processus d'appel d'offres compétitif et international.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Composée de sept membres effectifs, l'assemblée générale nomme les membres des deux autres organes et approuve le budget annuel d'exploitation.

En outre, l'assemblée générale délibère sur les rapports d'activités préparés par le conseil d'administration et statue sur les comptes de l'exercice précédent.

Un nouveau membre effectif a fait son entrée dans l'assemblée générale.

Cathy MBUNGANI est nommée membre effectif du FPM ASBL en remplacement de **Euan MACMILLAN** pour le compte de la KfW.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration, formule les lignes directrices de la politique générale. Il a la responsabilité de la sélection du prestataire de services qui assure la gestion du fonds et de la nomination du directeur général et de son adjoint, auxquels il assigne des objectifs annuels.

Le conseil d'administration joue également le rôle de comité d'assistance technique : il prend les décisions concernant les dossiers de refinancement et les projets d'assistance technique aux IFP.

Membres du conseil d'administration :

- **Pierre DAUBERT (président)**
- **Simon GUPTA**
- **Frédéric KALALA**

LE COMITÉ D'AUDIT

Le comité d'audit a pour mission d'accompagner l'AG et le CA dans l'exercice de ses fonctions de surveillance, de conformité et de suivi de contrôle interne. Il est donc compétent pour examiner et contrôler les comptes des différentes activités du FPM ASBL.

Le comité d'audit se réunit en début d'année pour valider les comptes annuels et en fin d'année pour le suivi de recommandations.

Membres du comité d'audit :

- **Djibril BA**
- **Alethea MUSHILA**
- **Alexandre MATUNGA**



De gauche à droite: Simon GUPTA, Djibril BA, Frédéric KALALA, Alethea MUSHILA, Pierre DAUBERT, Alexandre MATUNGA

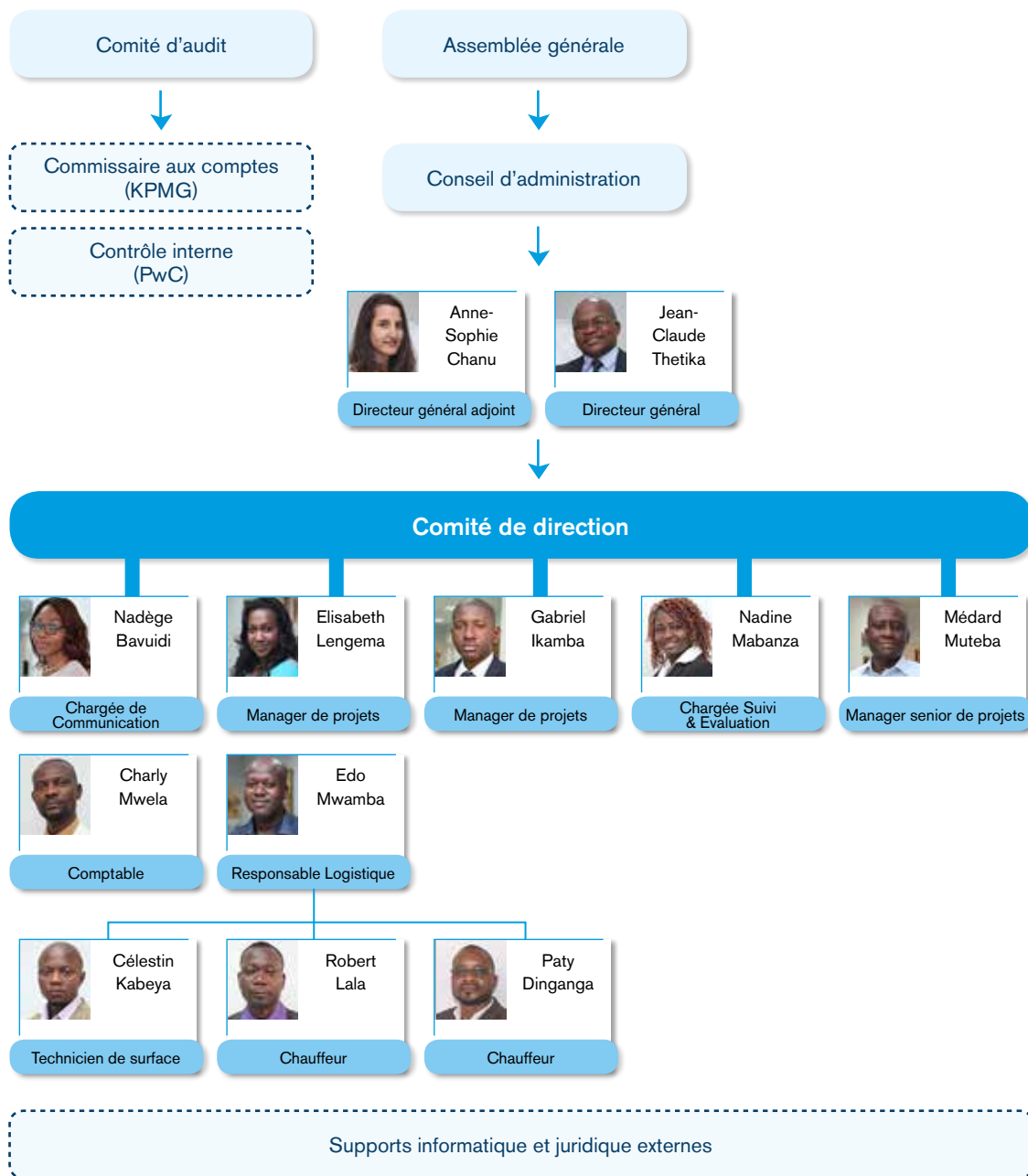
CONSOLIDATION DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

A la suite de l'internalisation du processus d'appel d'offres de consultants externes, le FPM ASBL a entamé une transition organisationnelle qui va se prolonger jusqu'en 2015. Le DGA du FPM ASBL gère principalement les questions relatives à la gestion financière. Il a la responsabilité du recrutement des consultants intervenant dans les projets d'assistance technique.

Le renforcement de la gestion administrative des projets au milieu de l'année a permis de concentrer les managers de projets sur la gestion de projets. Ce renforcement devrait devenir plus effectif en 2015 avec un effectif prévu à la hausse afin d'augmenter la portée du fonds.

Le FPM ASBL dispose d'une équipe jeune, constituée de 12 personnes dont deux managers, un chargé de suivi et évaluation, un chargé de la communication, trois managers de projets, un comptable, un assistant administratif et une équipe logistique. Les fonctions informatique et juridique sont externalisées. Les fonctions de logistique et de support externe sont partagées avec la SA.

Pour assurer une meilleure proximité avec ses clients, le FPM ASBL organise ses activités en deux pôles régionaux : Ouest (bureau à Kinshasa) et Est (bureau à Bukavu).



 Consultants à court terme

7. PREMIERS REGARDS SUR LA S.A. PAR CARLOS KALAMBAY, DIRECTEUR GÉNÉRAL

« La création de la SA est un événement essentiel dans le développement stratégique du FPM.

Pour la première fois, la RDC dispose, via le FPM SA, d'un fonds national de refinancement auprès duquel les banques, les institutions de microfinance et les coopératives d'épargne et de crédit peuvent s'adresser directement pour se refinancer, en complément des services d'assistance technique de qualité qu'elles obtiennent déjà de la part du FPM ASBL.

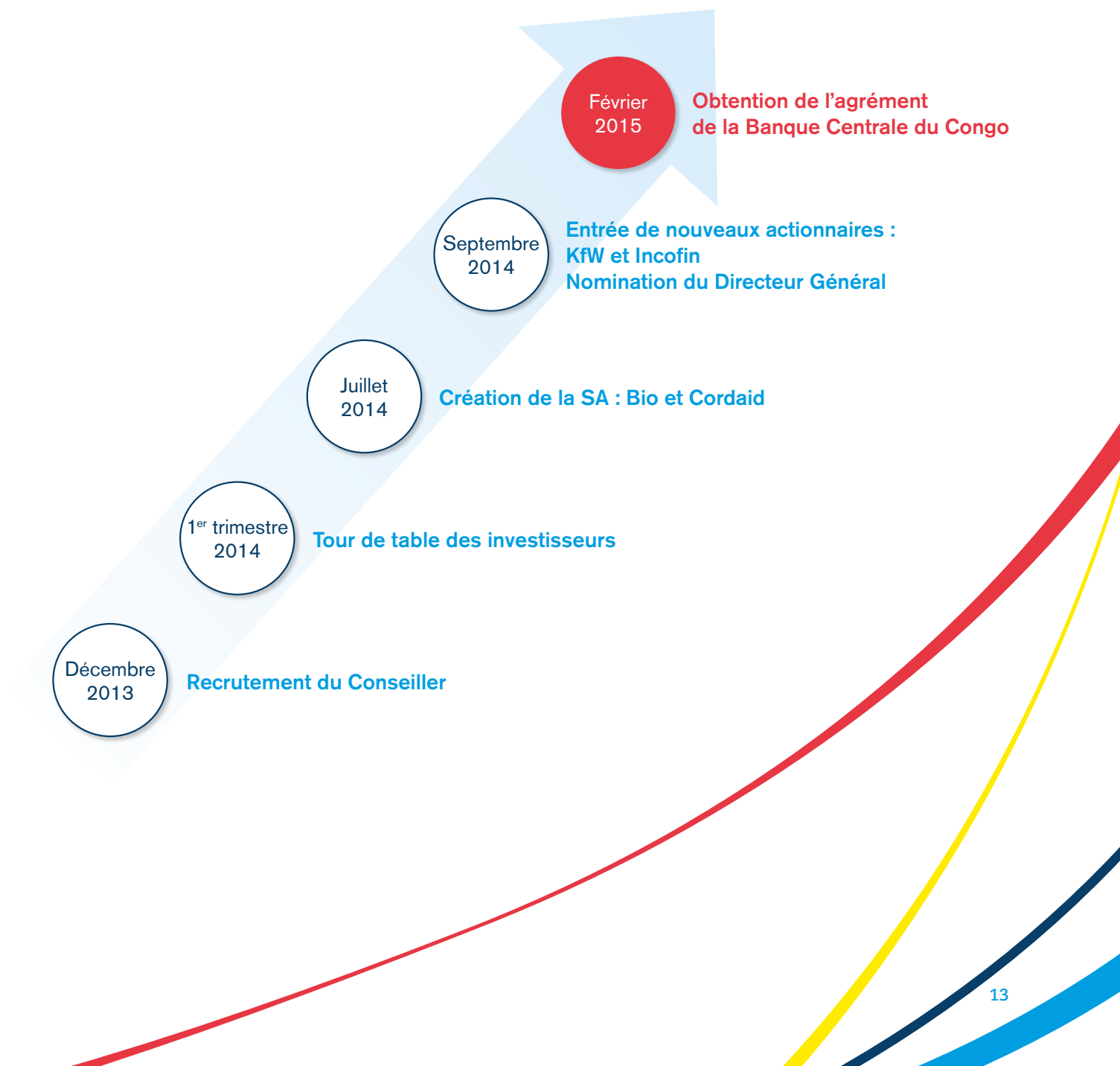
La création du FPM SA est l'aboutissement de discussions de près de deux ans parmi les partenaires historiques du FPM qui souhaitaient s'ouvrir à des investisseurs institutionnels pour augmenter la capacité et le savoir-faire du FPM dans le domaine du refinancement.

Les actionnaires du FPM SA (KfW, BIO, Cordaid et Incofin cvso) sont parmi les plus dynamiques et expérimentés dans le montage de fonds de refinancement. Ils poursuivent un double objectif : financier et social. Incofin IM, structure expérimentée et réputée, a été désigné comme conseiller pour assurer la gestion du FPM SA. Incofin IM conseille une dizaine de fonds à travers le monde, avec un actif total de près de 500 millions USD.

D'autres partenaires sont intéressés à apporter leur contribution sous une autre forme que le capital compte tenu des limites liées à leur forme juridique.

Il faut noter que l'engagement total des investisseurs s'élève à 40 millions USD sur la période du plan d'affaires. La SA a obtenu son agrément en tant que société financière auprès de la Banque Centrale du Congo et envisage de décaisser près de 15 millions de dollars de prêts en 2015 en faveur d'une douzaine d'institutions.

Le FPM SA mène une politique d'investissement responsable qui passe entre autres par une présélection, une évaluation complète de l'institution demandeuse, jusqu'au décaissement. »



LA GOUVERNANCE ET L'ORGANISATION DE LA SA





Une gouvernance simplifiée et un management resserré

La gouvernance du FPM SA repose sur une assemblée générale, un conseil d'administration et une direction générale.

Le conseil d'administration est composé de trois membres nommés par les trois principaux actionnaires du fonds. Incofin cvso n'a pas de siège d'administrateur. Le CA jouit de pouvoirs élargis, notamment la mise en place de la stratégie, la nomination du directeur général et la désignation de membres de comités qui lui sont attachés : le comité de crédit et le comité d'audit.

Le comité de crédit est composé de trois membres et est chargé de statuer sur l'octroi de financements en conformité avec les stratégies et la politique d'investissements arrêtées par le conseil d'administration.

Le comité d'audit est chargé de veiller à l'intégrité des états financiers, de contrôler le niveau des risques, de superviser et contrôler les mécanismes de contrôle interne et de contrôler le travail des commissaires aux comptes.

Le FPM SA est conseillé par **Incofin IM**, une société d'investissement qui dispose d'une solide expérience dans la gestion des fonds d'investissement à caractère social et financier.

L'équipe de management est constituée d'un directeur général, supporté par un directeur général adjoint (DGA), un chargé d'investissement et une assistante. La plupart des fonctions de support et marketing sont partagées avec le FPM ASBL (logistique et marketing).

LES PROFILS DES INVESTISSEURS DE LA SA



La KfW Banque de Développement fait partie intégrante de la KfW Bankengruppe qui est une des banques de promotion les plus importantes et les plus expérimentées du monde. La KfW Banque de Développement est chargée, au nom du gouvernement fédéral allemand, de l'exécution de la Coopération financière allemande à travers le monde.

Depuis 2004, la KfW Banque de Développement soutient l'inclusion financière en République démocratique du Congo. L'investissement de plusieurs partenaires de financement du développement dans une structure comme le FPM SA représente un autre pas important vers l'objectif principal : offrir des produits financiers adéquats aux micro, petites et moyennes entreprises. Contribuer à l'éclosion économique d'une petite entreprise, c'est contribuer à réduire la pauvreté et ceci est le but de l'engagement de la KfW en RDC.

Dans l'esprit d'un financement responsable, le FPM SA refinance les institutions financières ayant comme cible les micro, petites et moyennes entreprises qui sont le moteur de l'économie locale en RDC. La KfW juge donc primordial de doter un tel fonds des moyens financiers nécessaires pour augmenter l'accès au financement aux acteurs d'une économie locale et durable en RDC.

La KfW est heureuse d'accompagner, en partenariat avec Cordaid, Bio et Incofin, le FPM SA dans ses activités, tout en espérant que cette expérience commune servira d'exemple pertinent pour d'autres investisseurs internationaux au développement.



La Société belge d'Investissement pour les Pays en Développement (BIO) est le « bras armé » de la Coopération belge visant à soutenir l'émergence d'un secteur privé fort dans les pays en développement et permettre ainsi l'accès à une croissance et à un développement durables. BIO investit directement et indirectement dans des projets du secteur privé et apporte de cette façon une contribution structurelle à la croissance socio-économique des pays d'accueil.

L'investissement dans le FPM SA entre dans le cadre d'une nouvelle stratégie d'investissement approuvée en 2014, dans laquelle BIO affirme son ambition de jouer un rôle significatif dans les pays d'Afrique Centrale. Le FPM permet de créer les conditions financières pour favoriser le financement de la micro et petite entreprise au sein des institutions financières locales : d'une part en aidant les petites institutions à avoir la surface financière nécessaire pour servir de manière viable les petites entreprises, d'autre part en offrant les conditions de financement propices aux grandes institutions – dont les banques – pour étendre aussi leurs offres financières aux micro et petites entreprises.



Cordaid est une organisation de développement international ayant son siège social à La Haye (Pays Bas). Sa mission est de créer des communautés florissantes et autonomes dans les zones touchées par le conflit. Cordaid investit principalement dans des États fragiles et complexes et a ainsi été attiré dès le départ par cette initiative. Il était donc important

d'assister le développement du secteur des institutions financières au travers d'un investissement dans ce fonds et d'accroître l'accès au financement pour une grande partie de la population non bancarisée. Cordaid s'est positionné comme un membre fondateur du FPM SA aux côtés de partenaires de financement du développement, partageant le même engagement à soutenir l'inclusion financière en RDC. Cordaid regarde le partenariat avec FPM, KfW, BIO et Incofin comme une combinaison stratégique, misant sur les forces de tous les partenaires impliqués. En outre, les investisseurs KfW, BIO et Incofin ont une expérience étendue du financement de projets en RDC.

Ce partenariat conduira à catalyser de plus grandes opportunités d'investissement dans le secteur de la finance inclusive pour les micro, petites et moyennes entreprises en attirant les investisseurs internationaux.



Incofin cvso est une Société Coopérative à Finalité Sociale (SCFS) belge qui investit dans des institutions de microfinance durables situées dans des pays en développement, qui offrent des services adaptés aux petites entreprises locales et souhaitent apporter une valeur ajoutée sur le plan social. Incofin cvso soutient les IMF qui offrent des services financiers aux petits entrepreneurs afin qu'ils puissent développer leurs propres activités et améliorer leurs conditions de vie.

Bien que les actionnaires d'Incofin cvso obtiennent également un retour financier modeste sur leur investissement, c'est la dimension sociale d'Incofin cvso qui prévaut en investissant dans le FPM SA.

Lorsqu'en 2014 Incofin IM (gestionnaire de fonds, créé par Incofin cvso) a été choisi pour conseiller le FPM SA, Incofin cvso s'est fortement intéressé au FPM. Finalement, Incofin cvso a décidé avec grand enthousiasme d'investir dans le FPM SA, pour les raisons suivantes :

- le FPM est un catalyseur pour le développement du secteur financier en RD Congo, au profit des MPME congolaises ;
- le FPM ne recherche pas à optimiser sa rentabilité financière mais plutôt à promouvoir l'inclusion financière. L'approche du FPM de s'adresser aussi bien aux Coopec, aux IMF et aux banques commerciales (incitant ces derniers à lancer des produits pour les MPME) est unique en son genre ;
- le FPM ne se limite pas à investir dans les régions denses (Kinshasa et Kivu), mais tâche également de pénétrer à l'intérieur du pays ;
- le FPM SA est un partenariat entre banques de développement réputées et acteurs privés, ce qui contribue à la qualité, au professionnalisme et à l'esprit engagé de l'initiative ;
- le FPM est géré par une équipe sur place, plutôt qu'à partir d'un centre financier éloigné. Ceci garantit la proximité de la démarche ;
- enfin, la coopération très étroite avec le FPM ASBL en tant que gestionnaire d'assistance technique permet de travailler en profondeur et de contribuer à l'amélioration du secteur financier en RDC.

8. PRODUITS ET SERVICES D'ASSISTANCE TECHNIQUE OFFERTS

Une offre variée de services d'assistance technique

ASSISTANCE TECHNIQUE DIRECTE - ATD -

Ces interventions visent le renforcement des capacités des IFP et permettent ainsi de réduire leurs risques institutionnels et d'accroître leur capacité d'intervention dans l'offre de services aux MPME. Les interventions d'assistance technique directe comprennent six domaines d'intervention.

Les six grands domaines d'intervention en assistance technique directe :

- Gouvernance, stratégie et organisation
- Programme de downscaling – MPME
- Contrôle et audit interne et gestion des risques
- Gestion financière et comptable
- Système d'information et de gestion
- Développement des produits et innovation

ASSISTANCE TECHNIQUE TRANSVERSALE - ATT -

A la différence de l'assistance technique directe, les interventions de l'assistance technique transversale visent l'ensemble des institutions financières qui ciblent la MPME quels que soient leur taille, leur niveau de développement ou leur santé financière.

L'assistance technique transversale comprend trois composantes majeures :

- Formations
- Forums
- Etudes

Des interventions ciblées et efficaces :

Elles sont accordées à un nombre limité d'institutions financières partenaires présentant un réel potentiel de développement. De plus, ces interventions se focalisent sur les domaines clés et dans un horizon temporel bien défini (quatre à douze mois). Cette orientation centrée sur les priorités de gestion des IFP permet un impact plus élevé pour chaque dollar dépensé par les bailleurs de fonds.

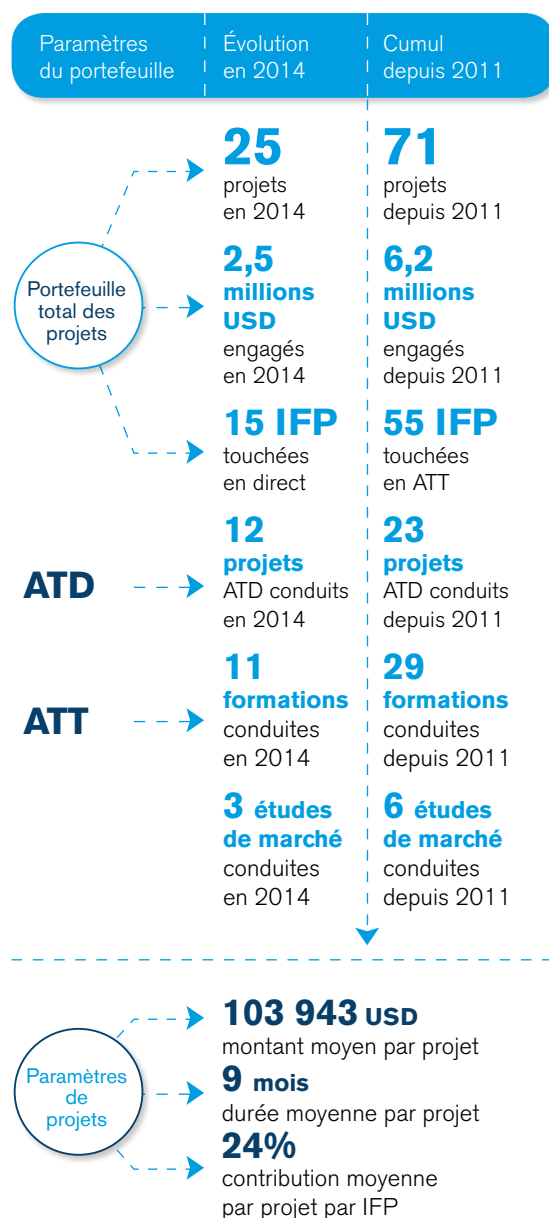
Gestion de projets aux meilleurs normes :

Ceci suppose (1) la mise en exergue des priorités de gestion des partenaires, (2) la mise en place d'une planification efficace limitée dans le temps, optimale en termes de coûts et de qualité des consultants mis à disposition, assortie de jalons, d'indicateurs de suivis et de facteurs de gestion des risques pour chaque projet et (3) un suivi de proximité des projets avec des comités de pilotage qui se réunissent de façon régulière.

Durabilité et cofinancement :

Le FPM ASBL met l'accent sur la garantie d'un impact positif et à long terme de ses activités. Il veille à ce que les IFP deviennent de plus en plus autonomes et soient encouragées à s'intégrer pleinement dans le secteur privé. Les IFP participent aux coûts de mise en œuvre des projets. Les cofinancements sont fonction de la capacité financière de l'institution bénéficiaire et de la nature de l'activité.

9. ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE DE PROJETS D'ASSISTANCE TECHNIQUE



Une diversité d'institutions financières servies

Depuis le début effectif de ses activités en octobre 2011, 13 institutions financières ont bénéficié des interventions directes (mais plus de 45 institutions ont bénéficié de l'assistance technique transversale) du FPM ASBL à savoir deux banques commerciales à travers une stratégie de *downscaling*, une banque spécialisée dans le financement des MPME, un réseau de coopératives, quatre coopératives d'épargne et de crédit et cinq institutions de microfinance. Les institutions ont contribué au coût du projet à hauteur de 50% pour les banques commerciales et de 21% pour les autres.

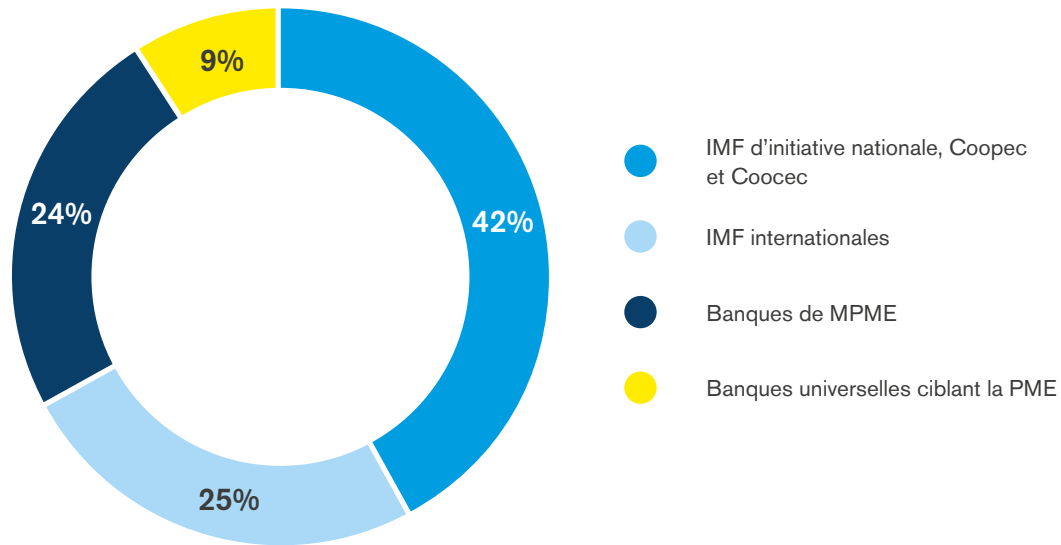
Les coopératives et IMF locales ont bénéficié de près de 42% du total des ressources affectées à l'assistance technique directe et 58% pour les banques commerciales et les institutions internationales.

Un accent particulier sur le développement de la MPME et les innovations

Avec une approche d'intervention progressive, les projets liés au développement de l'offre aux MPME représentent la plus grande part des dépenses d'ATD (42%) en 2014, alors qu'en 2013 il s'agissait de ceux liés aux à l'organisation, à la gouvernance et à la stratégie (45%).

Une part importante des dépenses en ATD a contribué au développement de produits novateurs et technologiques (22%) comme les cartes bancaires et à l'amélioration des systèmes de gestion de l'information (13%) permettant d'améliorer l'efficacité des institutions grâce à la réduction des coûts opérationnels.

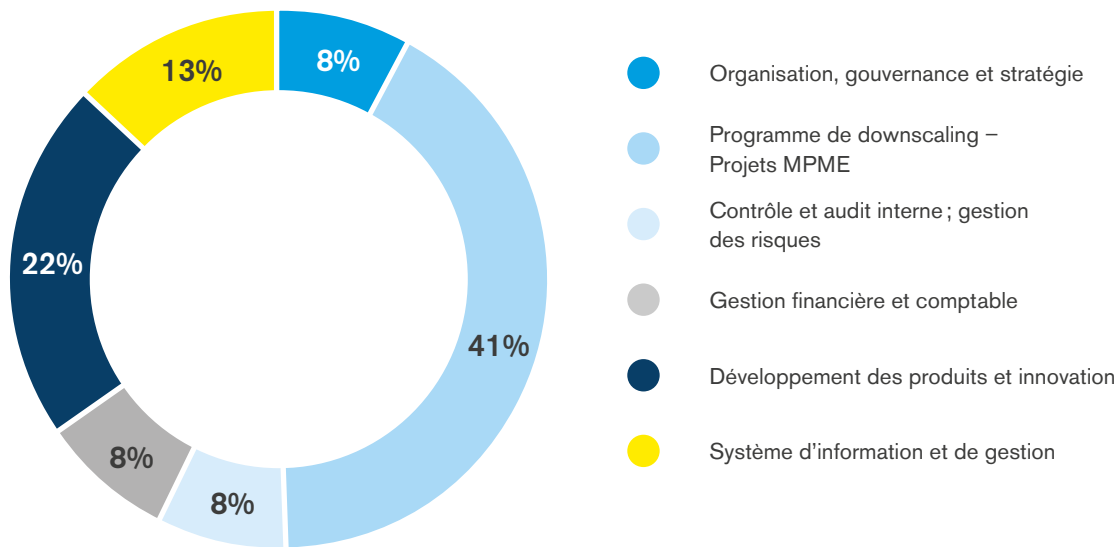
DISTRIBUTION DU BUDGET DE L'ATD PAR SEGMENT DE MARCHÉ



SEGMENT DE MARCHÉ ET BUDGET TOTAL DE L'ATD À FIN 2014

SEGMENTS/ CATÉGORIES IFP	IFP CONCERNÉES	MONTANT EN USD	POURCENTAGE
IMF d'initiative nationale, Coopec et Coocec	Tujenge, MUCREFEKI, Cahi, SMICO	791 187	42%
IMF internationales	Hekima, FINCA	480 755	25%
Banques de MPME	Advans Banque Congo	461 364	24%
Banques universelles ciblant la PME	BIC, BOA	173 825	9%
TOTAL		1 907 131	100%

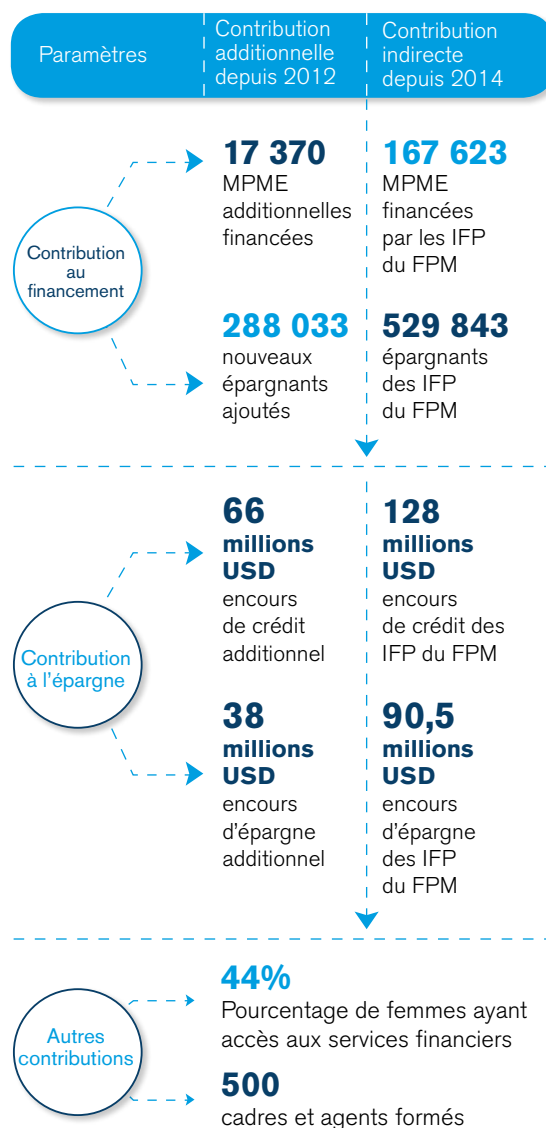
DISTRIBUTION DU BUDGET DE L'ATD PAR DOMAINE D'INTERVENTION



DISTRIBUTION DU BUDGET DE L'ATD PAR DOMAINE D'INTERVENTION À FIN 2014

DOMAINE D'INTERVENTION	MONTANT EN USD	POURCENTAGE
Organisation, gouvernance et stratégie	146 679	8%
Programme de downscaling – Projets MPME	796 614	41%
Contrôle et audit interne ; gestion des risques	144 923	8%
Gestion financière et comptable	150 338	8%
Développement des produits et innovation	411 599	22%
Système d'information et de gestion	256 975	13%
TOTAL	1 907 131	100%

10. CONTRIBUTION DU FPM À L'INCLUSION FINANCIÈRE



Les interventions d'assistance technique du FPM ont eu un impact significatif sur les MPME et les populations actives à faibles revenus.

Par impact, il faut comprendre la progression des IFP consécutive aux appuis du FPM. Il s'agit d'éléments quantitatifs qui concernent principalement la portée.

Naturellement tous ne peuvent être mis au crédit du FPM, mais ils témoignent d'une dynamique à laquelle le FPM a pris une part parfois très importante. Le FPM suit également les impacts indirects, non quantitatifs, sur l'institution partenaire.

De manière cumulée d'octobre 2011 à fin 2014, les partenaires du FPM ont financé 17 370 MPME supplémentaires et comptent 288 033 épargnants supplémentaires. Cinq cents cadres et agents de près d'une trentaine d'institutions financières du pays ont été formés.

L'épargne moyenne des IFP est de 171 USD, ce qui souligne que le FPM touche bien la cible des populations actives défavorisées.

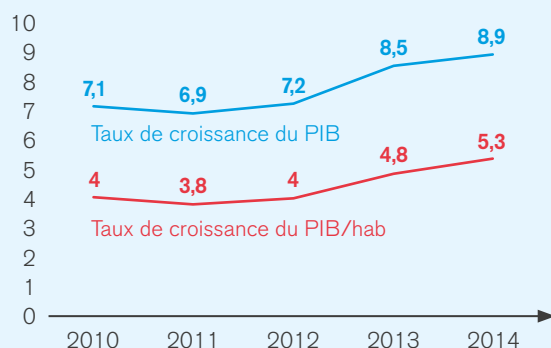
La prise en compte de l'aspect genre est significative. Sur le total des bénéficiaires finaux de services financiers offerts par les IFP du FPM, en moyenne 44% sont des femmes.

FACTUEL 2014 : DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE EN RDC

En 2014, les principaux indicateurs de l'économie présentent une bonne tendance. Le taux de change est resté stable autour de 924 CDF pour 1 USD alors que le taux d'inflation cumulé s'est établi autour de 1,03%. Rappelons que ces indicateurs se sont significativement améliorés ces dernières années. En effet, entre 2009 et 2014 le taux d'inflation est passé de 54,3% à 1,03% alors que le taux de change est passé de 902 CDF à 924 CDF.

Par ailleurs, le secteur bancaire congolais qui comptait 18 banques commerciales en 2014, enregistre une bonne croissance de ses indicateurs par rapport à 2013. Elles affichent près de 3,42 milliards USD d'encours de dépôts soit une croissance de 24% par rapport à 2013 et 2,06 milliards USD d'encours de crédits à l'économie soit une croissance de 20% comparé à 2013. Cette croissance n'était respectivement que de 5% pour les dépôts et 18% pour les crédits entre 2012 et 2013.

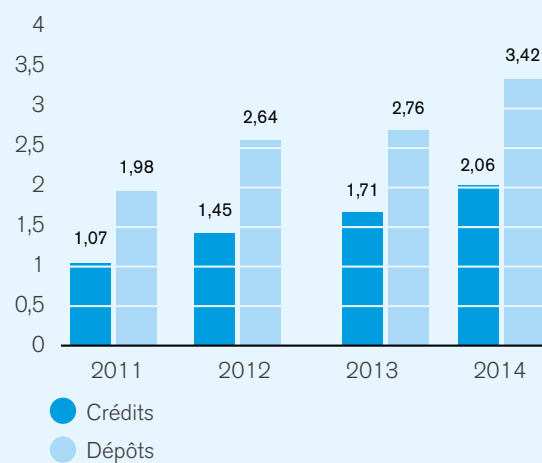
ÉVOLUTION DU PIB en %



En outre, l'économie a enregistré un taux de croissance de 8,9 % en 2014 contre 8,5% en 2013, un taux largement supérieur à la moyenne réalisée en Afrique Subsaharienne. Selon la Banque Centrale du Congo, cette croissance pourrait dépasser 10% en 2015.

Il est à noter que cette performance économique reste dépendante en grande partie du secteur minier et de la construction rendant ainsi l'économie vulnérable en cas de variations significatives des cours des matières premières sur les marchés internationaux.

ÉVOLUTION DÉPÔTS ET CRÉDITS en milliards USD DU SECTEUR BANCAIRE



Il ressort que la dynamique des dépôts bancaires s'est nettement améliorée comparée à celle de 2013. Cet engouement pour l'épargne a été encouragé par plusieurs facteurs tels que :

- la stabilité politique observée durant l'année ;
- la poursuite d'une politique agressive des institutions financières face à la concurrence pour la conquête des parts du marché ;
- le changement de la réglementation de change et du coefficient de la réserve obligatoire par la BCC ayant eu comme conséquences une forte mobilisation de l'épargne domestique et l'amélioration de son affectation dans des projets d'investissement plus rentables, et, par conséquent, une augmentation de la croissance.

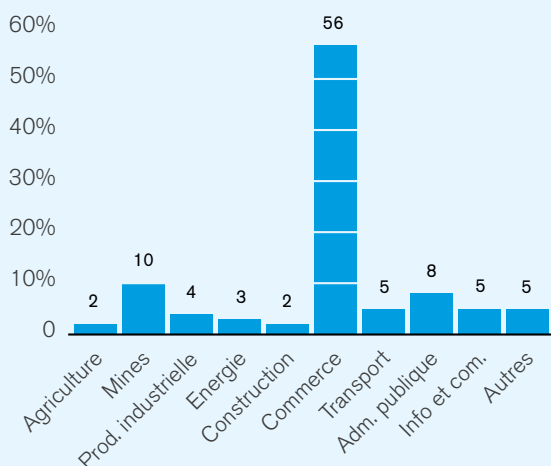
La croissance de l'encours de crédit (20% en 2014 contre 18% en 2013) alloué à l'économie se poursuit, croissance favorisée par la tendance à la baisse des taux débiteurs, par la forte mobilisation des dépôts et la recherche de nouvelles parts du marché.

Le commerce reste le secteur qui bénéficie de plus de la moitié du financement des institutions financières (56%), suivi directement du secteur minier et de l'administration publique qui bénéficient respectivement de 10% et 8%. Le financement de l'agriculture ne représente que 2% du financement global.

La Banque Centrale du Congo a mis sur pied une nouvelle réglementation de change en vue de réformer l'environnement économique et financier congolais. En outre, elle a engagé un vaste programme visant à réformer le secteur financier. Dans son effort de modernisation du secteur financier congolais, la BCC envisage de poursuivre avec :

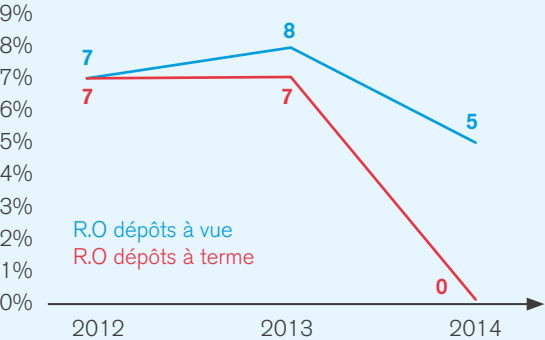
- le développement d'un marché monétaire à court terme,
- le renforcement de la surveillance des institutions financières,
- la réforme des textes légaux et réglementaires en vue de l'adapter aux normes internationales,
- l'incitation aux institutions financières à développer de nouveaux produits et services innovants (mobile banking, agency banking, e-banking, etc.),
- et enfin la consolidation de la centrale des risques.

POURCENTAGE DES CRÉDITS BANCAIRES
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS (2014)



La BCC a réduit la réserve obligatoire pour les dépôts en monnaie nationale. En fin 2014, le coefficient se situe à 0% pour les dépôts à terme et à 5% pour les dépôts à vue, contre respectivement 7% et 8% en 2013. Pour les dépôts en devises étrangères, les taux sont restés inchangés.

ÉVOLUTION DES RÉSERVES OBLIGATOIRES
AUPRÈS DE LA BCC (en %)

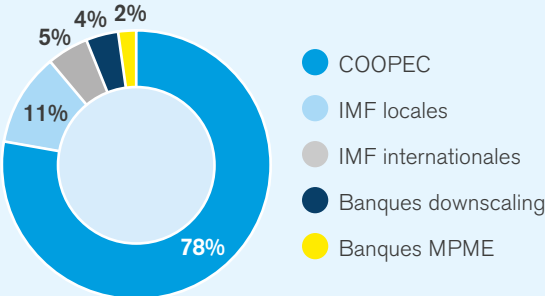


Par cette baisse, la BCC entend inciter les banques à mobiliser davantage l'épargne intérieure en monnaie nationale en vue de contribuer au financement de l'économie.

Le taux directeur est resté inchangé à 2% à fin 2014. Rappelons que ce taux a connu aussi une très forte baisse ces 4 dernières années. Il est passé de 70% en 2010 à 2% en 2014.

Concernant le segment MPME, les statistiques provisoires indiquent qu'en 2014, l'encours de crédit octroyé à ce segment représenterait 271 millions USD et l'épargne à 441 millions USD. Par ailleurs, il ressort également qu'en termes de nombre d'institutions, le secteur du financement de la MPME reste dominé par les institutions mutualistes (COOPEC).

RÉPARTITION PAR INSTITUTIONS EN 2014



FOCUS - Pour une intégration optimale du « segment PME » dans la dynamique bancaire en RDC : LE MODÈLE DU FPM

UN RÔLE FONDAMENTAL

Les PME jouent un rôle fondamental dans les économies des pays en développement. En RDC, elles participent activement à la croissance économique, occupent une place importante dans l'emploi urbain et génèrent une part importante de revenus de ménages. Suivant les estimations, elles représentent près de 90% du tissu économique du pays et emploient près de 70% de la population active.

Bien que l'importance du secteur des PME en RDC soit incontestable, il est très difficile de mesurer de façon précise son poids et sa taille, faute de données statistiques fiables et actualisées. L'une des raisons est que la plupart de ces entreprises évoluent dans le secteur informel et ne sont donc pas enregistrées.

UN DÉVELOPPEMENT DIFFICILE, UN MARCHÉ EN ÉVOLUTION

Le développement de ce segment est aussi rendu difficile par l'accès limité aux marchés publics et au financement bancaire dont les PME ont cruellement besoin. Leurs principaux besoins en services financiers concernent le financement du fonds de roulement, les crédits d'équipement et la gestion de leurs comptes courants, sans compter les autres services financiers pour lesquels elles attendent des meilleurs tarifs et délais.

Traditionnellement les banques ont toujours considéré les PME comme un segment potentiellement risqué à cause des aspects liés à leur nature :

- faible niveau de formalisation,
- quasi absence des états comptables et financiers,
- incapacité d'offrir des garanties bancaires notamment hypothécaires,
- faibles montants qui engendrent des coûts de transactions,
- absence d'outils d'analyse de PME par les banques.

Tous ces aspects augmentent significativement l'asymétrie de l'information entre les banques et les PME et contribuent à limiter l'accès au financement. Cependant, eu égard à l'importance de ce secteur et au marché potentiel qu'il représente pour un secteur bancaire en quête de nouveaux débouchés, le segment PME devient de plus en plus intéressant pour les banques.

La dynamique historique du secteur bancaire au Congo s'est construite sur un modèle de banque de transaction autour du segment *Corporate* (grandes entreprises et institutionnels). Le développement

des autres segments du marché bancaire s'est fait de façon verticale, avec un ancrage dans le segment des grandes entreprises, de la façon suivante :

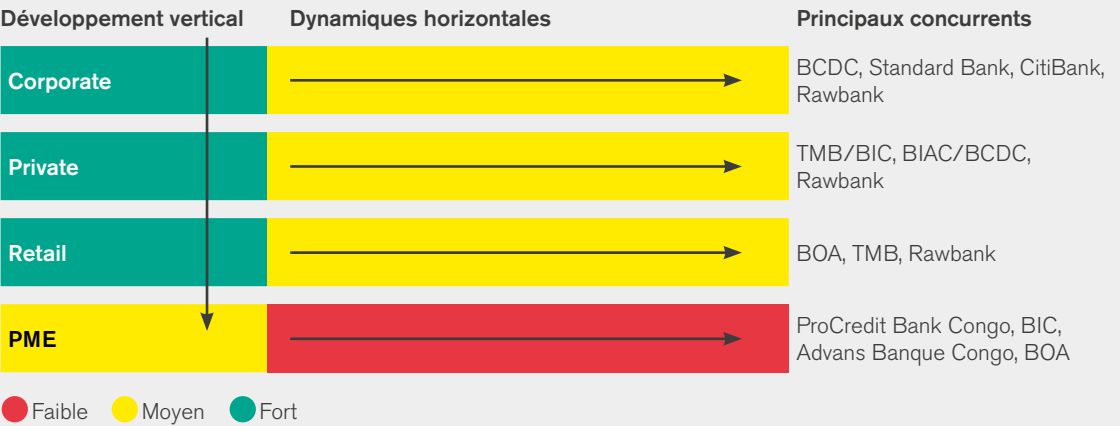
- **Retail** : les clients « Retails » sont approchés comme étant les salariés des grandes entreprises et institutionnels.
- **Private** : les clients « Private » sont considérés comme les propriétaires ou les dirigeants des grandes entreprises et des administrations publiques.
- **PME** : les PME sont considérés dans l'approche verticale comme des fournisseurs ou distributeurs des grandes entreprises et des institutionnels.

Depuis près de cinq ans, on assiste cependant au passage du modèle vertical de banque de transaction à un modèle de banque universelle de financement de l'économie. Ce modèle a permis d'aborder horizontalement de nouveaux segments de marchés qui ont connu un développement rapide (private, retail et dans une moindre mesure les PME) : ce qui suppose que chaque segment de marché est traité comme une tranche à part entière, indépendamment du lien avec le segment Corporate.

Si la plupart des banques ont ainsi connu un bon début de développement des segments private et retail en plus du corporate, il est à noter cependant que le doublement du nombre de banques en moins de 10 ans a eu comme résultat une concurrence accrue sur le marché corporate. Par ailleurs, le faible développement de la classe moyenne qui alimente le retail ne laisse pas non plus de grandes perspectives pour ce dernier. Les PME deviennent donc clairement un des nouveaux leviers de croissance pour le secteur bancaire. Mais la question de l'intégration et de gestion de PME reste centrale et une de contraintes majeurs au développement de ce marché.

L'APPORT ET LES ATOUTS DU FPM

Le FPM a développé une méthodologie adaptée et efficace dans le développement du segment PME au sein des banques. Cette méthodologie a pour objectifs de sécuriser le marché des PME pour les banques et de développer chez elles une culture de banque de proximité, tout en renforçant leurs capacités d'analyse et en générant un marché rentable.

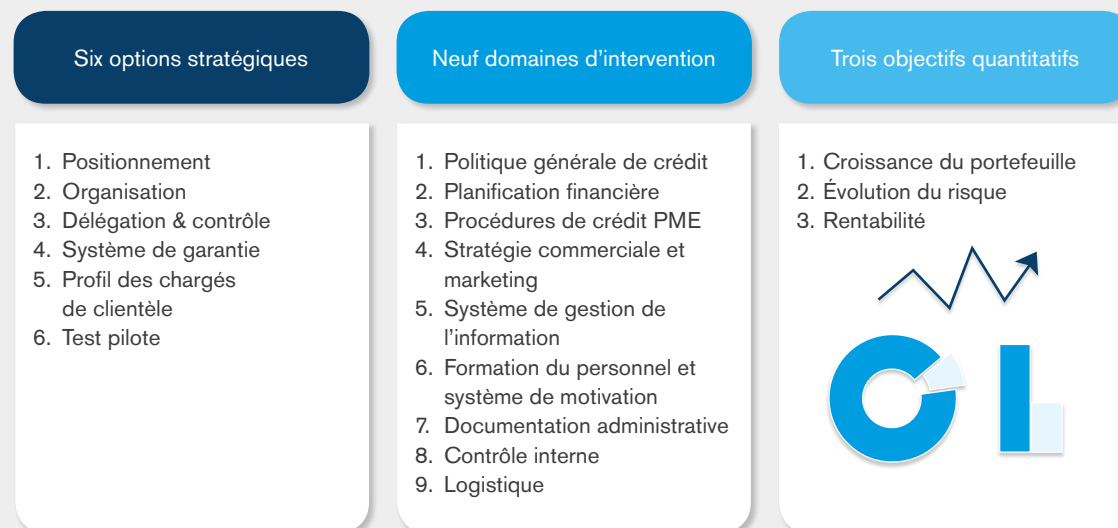


La méthodologie PME repose sur six principes fondamentaux qui concernent des options stratégiques à lever par les banques concernées et neuf domaines d'intervention qui constituent les activités opérationnelles à mener (cf. le schéma ci-dessous).

Le choix des options stratégiques détermine le succès du projet. La stratégie doit être adaptée à l'appétit de risque de chaque banque. Ici, les décisions sont prises au niveau du top management, de préférence avec l'implication du conseil d'administration, car certaines de ces options peuvent s'écarter de la vision traditionnelle centralisée de l'institution et nécessitent donc un engagement au plus haut niveau. Il s'agit de définir par exemple le positionnement pour le segment PME (borne inférieure ou supérieure du segment); le niveau de délégation que la banque peut accorder aux agences qui sont, dans ce modèle, les acteurs principaux; la flexibilité du système de garantie pour l'adapter aux PME; ou encore le profil pour les agents assignés à la gestion de PME (des analystes, des commerciaux, ou une combinaison des deux à la fois).

L'expérience a également démontré qu'il est préférable de passer par un projet pilote avant la généralisation dans tout le réseau d'agences de la banque. La gestion du projet pilote est menée suivant les meilleures pratiques en termes de mise en place, de suivi et d'assurance qualité. L'implication et la responsabilisation de la banque est également un facteur déterminant dans la réussite du projet et l'appropriation de la méthodologie.

Une fois ces options posées, le projet est lancé en fonction des neuf activités à même d'assurer la réussite du projet (cf. le schéma ci-dessous), suivant le niveau d'intégration de la PME dans chaque banque. Ici les processus de gestion sont revus, la base de contrôle est mise en place et, plus important, la formation des équipes de terrain et des cadres intermédiaires est assurée. Cette formation assez approfondie se subdivise en deux parties : théorique, durant au moins quatre semaines, et coaching terrain sur près de trois à quatre mois.

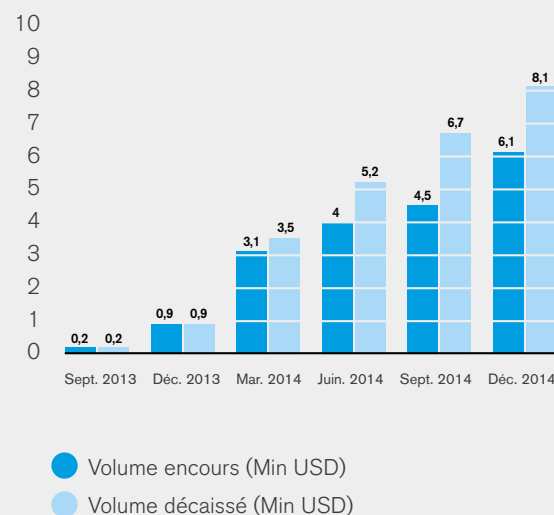


L'approche PME est orientée « résultat » et le FPM s'engage toujours sur base d'une planification des objectifs chiffrés qui assurent une croissance saine des activités et une rentabilité des opérations. Une des leçons de cette méthodologie est que les activités de PME, lorsqu'elles sont bien gérées, s'avèrent peu risquées et rentables.

Citons un exemple récent avec la Bank of Africa (BOA).

Le FPM a accompagné la BOA dans la mise en place d'un département PME. Cet accompagnement a consisté en une série d'activités allant de la réalisation d'une étude de marché à la formation et au coaching des chargés de clientèle PME. Lancées en juin 2013, les activités du département PME au sein de BOA ont connu un grand succès. Au 31 décembre 2014, la BOA avait financé 221 clients PME, pour un montant de 8,1 millions USD, le volume d'encours de prêts s'élevant à 6,1 millions USD en faveur de 189 clients, avec un portefeuille à risque à 30 jours de moins de 1%.

ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE CRÉDIT DE LA BOA AUX MPME (en millions USD)



11. LE FPM VU PAR SES PARTENAIRES-CLIENTS IMF, COOPEC ET BANQUES ET PAR QUELQUES-UNS DE LEURS CLIENTS

COOPEC CAHI

Dirigée par Patient Mulumeoderhwa Choya, la coopérative d'épargne et de crédit CahI a été créée en avril 1976 par les paroissiens d'une église catholique se situant au quartier Panzi, une banlieue de la ville de Bukavu au Sud Kivu.

Elle a su se maintenir malgré les conflits armés à répétition dans la région et l'inflation galopante qui avait marqué les années 1990 à 2000, ceci grâce notamment à la confiance et au soutien de ses membres.

La COOPEC CahI est l'une des plus grandes institutions du Sud Kivu. Avec sept agences, elle dessert principalement les quartiers périphériques et défavorisés de la ville de Bukavu ainsi que la contrée rurale de Walungu.

Dans son souci de promouvoir l'inclusion financière entre autres par le canal des institutions financières servant les MPME, le FPM a, une nouvelle fois, accompagné la COOPEC CahI dans le renforcement de ses capacités institutionnelles. Les précédentes interventions ayant porté sur la mise en place de politiques et procédures de crédit, la gestion de liquidité, le contrôle interne et le coaching des équipes.

La troisième phase d'intervention a consisté d'une part, en l'optimisation du système d'information de gestion (SIG) et la migration complète vers le logiciel Perfect et, d'autre part, en la mise en place d'un système de reporting efficace dont certaines activités se poursuivront au courant de l'année 2015.



Patient CHOYA, Directeur Général

A noter qu'afin de permettre à l'institution d'acquérir des matériels informatiques adéquats à l'utilisation du logiciel Perfect, une assistance financière lui a été accordée par le FPM.

LA COOPEC CAHI EN QUELQUES REPÈRES À FIN 2014 :

- Epargne : 8,1 millions USD
- Crédit : 7,5 millions USD
- Près de 12 000 membres

L'avis de **Patient Mulumeoderhwa Choya**,
manager de la COOPEC Cahì :

« La mise en place de différentes politiques et procédures (crédits, trésorerie, contrôle interne, etc.) par le FPM a rendu le travail du personnel de la COOPEC Cahì limpide.

L'appui du FPM sur le plan technique s'avère indispensable dans le processus de développement de notre institution.

Notre coopérative étant comptée parmi les meilleures institutions de microfinance de la RDC, il est fondamental qu'elle dispose d'un personnel bien rompu. D'où l'existence d'un besoin continu en formation et coaching sur les différents domaines d'activités tels que la gestion du risque crédit.

Pour renforcer sa proximité, la COOPEC Cahì prévoit l'ouverture d'une nouvelle agence dans le territoire de Muenga où la plupart de ses membres exercent leurs activités. »

Qu'en pensent les clients de la COOPEC Cahì?

UNE COMMERÇANTE

Aurélië Zawadi Shalamba est commerçante. Dans le cadre de ses affaires, elle se déplace vers Dubaï, la Turquie et la Chine. Avec le soutien de la COOPEC Cahì, Aurélië Zawadi a pu renforcer ses activités de commerce. Elle a également bénéficié de multiples services.

Aurélië Zawadi témoigne :

« Grâce à la COOPEC Cahì, mes activités sont devenues très rentables et ont permis la réalisation des différents investissements tels que la construction d'une maison. Les frais académiques et scolaires sont payés... Bref, ma situation de vie s'est améliorée et c'est grâce à cette coopérative.

Pour l'avenir, j'ose croire que la COOPEC Cahì restera notre partenaire des affaires et étendra ses activités dans d'autres parties du territoire national. »

L'IMF HEKIMA

L'IMF HEKIMA EN QUELQUES CHIFFRES À FIN 2014 :

- Crédit : 2 millions USD
- 13 628 emprunteurs
- Total actif : 3,7 millions USD

Hekima a été créée en 2003 par l'ONG américaine World Relief avec l'appui de l'USAID, comme ONG de microfinance.

Transformée en 2007 en une entreprise de microcrédits de 2^e catégorie, Hekima n'offre que des produits de crédit.

L'IMF est présente dans deux provinces (Nord et Sud Kivu), notamment dans les quartiers péri-urbains et démunis des villes de Goma et Bukavu, mais aussi en milieu rural (Kavumu à 35 km au Nord de Bukavu). Elle s'y positionne comme la plus importante institution de microfinance non mutualiste en termes de portée avec plus de 13 600 clients emprunteurs dont 84% sont des femmes. Sa clientèle est composée de microentreprises et de personnes à faibles revenus, principalement des femmes détentrices de petites unités de production, de transformation et de vente de biens et services.

L'avantage compétitif de Hekima réside dans le ciblage d'un segment de marché peu concurrentiel, celui des crédits aux groupes solidaires destinés aux personnes à très faibles revenus et n'exigeant pas de garantie matérielle.

Dans l'optique de compléter et de diversifier sa gamme de produits, avec notamment des produits d'épargne, Hekima doit se transformer en une société commerciale et obtenir l'agrément de la Banque Centrale du Congo permettant de collecter l'épargne du public.

Le FPM, accompagne l'IMF Hekima dans son processus de transformation institutionnelle.

Le premier volet de cette intervention a porté sur la consolidation du cadre de gestion de l'audit et du contrôle interne. En conformité avec le changement institutionnel, des procédures et outils ont été mis en la place, permettant entre autres à l'institution de bien cerner et gérer les risques inhérents à ses activités.

Le deuxième volet est relatif à l'appui au processus de transformation proprement dit qui va bon train. A la clôture de ce rapport, des documents de base de création ont été produits et sont en attente de validation. Le FPM entend finaliser le projet de transformation au courant de l'année 2015.

Marcellin Matabishi, Directeur général, témoigne :

« Le partenariat FPM-Hekima date de 2009. Nous avons bénéficié de plusieurs appuis du FPM : des subventions et des emprunts pour le fonctionnement et pour accroître le portefeuille de crédit ainsi que de l'assistance technique pour le renforcement de la capacité institutionnelle. Nous pouvons citer, entre autres, l'accompagnement dans le processus de transformation institutionnelle et la mise en place de la fonction d'audit interne. Les projets en cours sont le développement de produits d'épargne, la restructuration organisationnelle et l'appui à la gouvernance.

Nous encourageons le FPM à continuer à soutenir les institutions ciblant les MPME et spécialement celles qui évoluent dans un territoire aussi instable que l'Est du pays. »

L'avis d'une cliente

La cliente Nsimire est trésorière du groupe de crédit BAHATI au sud Kivu. Agée de 28 ans, elle est mariée à un agent de l'Etat congolais et mère de 3 enfants.

Cette cliente est entrepreneur d'une micro entreprise de téléphonie. Elle a commencé ses affaires avec des fonds reçus de son mari. L'idée d'entreprendre lui est venue pour compléter les revenus de son mari. Elle exerce son activité de commerce depuis 2007 dans une boutique du centre ville. Pour augmenter son portefeuille, elle a bénéficié à plusieurs reprises de crédits auprès de l'IMF Hekima. Très vite elle s'est retrouvée avec un stock supplémentaire de 50 pièces de téléphones portables.

« Mon rêve est de devenir une grande commerçante en ouvrant des extensions et points de vente sur toute la province du Sud Kivu. Au final, je remercie Hekima et prie Dieu d'accompagner Hekima dans la poursuite de sa mission. »

ADVANS BANQUE CONGO

Créée en 2008, Advans Banque Congo est une banque ayant pour mission de permettre aux populations à faibles revenus d'accéder aux services financiers alors qu'elles étaient jadis exclues du système financier classique.

ADVANS BANQUE CONGO, QUELQUES CHIFFRES À FIN 2014 :

- Epargne : 13,932 millions USD
- Crédit : 29,350 millions USD
- 6 343 emprunteurs
- 23 090 épargnants
- 6 agences, 1 bureau et 4 mini-guichets

En 2014, dans le cadre de l'extension de ses activités, Advans Banque Congo a bénéficié d'un appui technique et financier du FPM. Cet appui a consisté au renforcement du cadre de gestion de PME et dans la mise en place de la carte privative.

L'accompagnement du FPM a permis entre autres :

- le lancement de la première carte de l'institution;
- la remise à niveau des chargés de clientèle;
- l'allègement du processus PME;
- l'augmentation de l'efficacité et de la qualité dans le montage de dossiers.

Par ailleurs, le FPM a accordé à Advans Banque Congo une assistance financière relative à l'achat de distributeurs automatiques des billets à la hauteur de 50% de leur prix d'achat.

Administrateur Directeur Général d'Advans Banque Congo, **Yvonnick Peyraud** témoigne :

« Ces missions ont été un réel succès. Tout d'abord le lancement de la carte a été réalisé selon le planning prévu. Nous avons particulièrement apprécié la rigueur méthodologique et le professionnalisme des consultants du FPM.

Pour les autres missions visant les commerciaux et les PME, ce qui a été le plus marquant c'est le caractère très concret des recommandations et le coaching sur le terrain des agents qui permet d'identifier de visu les marges de progrès à réaliser.

Enfin je veux souligner la qualité des relations que nous avons entretenues avec les consultants du FPM qui ne se comportent pas en "donneurs de leçons", mais en conseillers à valeur ajoutée. »

Qu'en pensent les clients d'Advans Banque Congo?

GROUPE LEJACK

Créé le 17 mai 2007, le groupe Lejack appartient à Léon Pongombo. Tout a commencé avec l'installation aux Galeries présidentielles d'une première unité de production d'imprimerie numérique. Spécialité : la reproduction et la reliure de documents ainsi que l'impression d'affiches, de casquettes et de t-shirts.

En 2010, il réinvestit ses gains pour le montage d'une nouvelle unité de production et achète des équipements pour la production des papiers hygiéniques. Enfin, en janvier 2013, il concrétise un projet d'extension. L'imprimerie numérique évolue désormais en deux endroits.

Le groupe Lejack a accédé facilement aux services financiers et au crédit pour développer ses activités grâce à un contact établi en 2013 à l'initiative d'Advans Banque Congo.



Depuis lors, la relation se développe de manière harmonieuse, les deux partenaires étant actuellement à leur troisième expérience de crédit.

Le premier crédit de 9 000 dollars a permis de compléter les frais à engager pour finaliser le dossier de dédouanement de containers. Globalement, il y a eu une évolution positive dès la première expérience de crédit. Et pour la troisième expérience, le groupe Lejack a bénéficié d'un crédit de 20 000 dollars.

Selon les termes de la direction du groupe, la volonté de consolider le partenariat avec Advans Banque Congo est évident.

« Nous comptons utiliser de nouveaux crédits comme autant de leviers de croissance. Nous travaillons pour rembourser les crédits en cours mais, dans cette démarche de développement, nous regrettons que les paramètres macroéconomiques de la RDC ne soient pas toujours stables. Et lorsque des imprévus tels que les événements de janvier 2015 viennent perturber le bon fonctionnement de l'économie, nos machines sont à l'arrêt... pendant que les différentes obligations doivent être honorées ! Conséquence : la désarticulation de notre plan de trésorerie. »

MOBILIER KOKETUA

Lutadila Koketua a commencé à travailler très jeune comme menuisier garnisseur. Il se lance ensuite dans l'importation des tissus d'ameublement, voyage en Europe et en revient avec divers produits alimentaires. Demeurant dans le secteur du meuble, il s'est lancé dans la vente des mousses. L'activité s'est accrue induisant l'ouverture de plusieurs magasins à Kinshasa et au Bas-Congo puis la création de sa propre usine de mousse inaugurée en 1999. Cette date marque ainsi ses premiers pas dans l'industrie.

Bénéficiaire de services de crédit offerts par Advans Banque Congo, il va successivement créer des usines de construction des tuyaux en PVC, de tôle, de clous...

La société a déjà pu bénéficier d'un crédit de 100 000 dollars auprès d'Advans Banque Congo.

Entre Advans Banque Congo et son client, la relation évolue très bien selon les propos de Lutadila Koketua.

« L'expérience avec d'autres banques dans le passé n'a pas été fructueuse, la procédure de crédit pouvant s'étaler sur 5 à 6 mois. Avec Advans Banque Congo, tout devient simple et rapide. Ce qui permet un financement et une rotation des stocks rapide. »

Le crédit est une nécessité pour un opérateur économique. Mais il faut qu'il soit adapté au cycle d'activités qu'il finance afin de garantir la vitesse de rotation et tenir compte des variations des marges bénéficiaires pendant des périodes creuses. »

IMF FINCA

Finca est une institution de microfinance agréée par la Banque Centrale du Congo. Elle a son siège social à Kinshasa et des agences disséminées sur l'étendue de la RDC, principalement à Kinshasa, au Bas-Congo, au Katanga et au Sud-Kivu. Elle s'adresse aux MPME mais son cœur de métier reste les micro et petites entreprises. Elle a démarré ses activités à Kinshasa au mois de mai 2003. Elle a maintenu depuis toutes ses années sa position de leader sur le marché de la microfinance en RDC.

FINCA, QUELQUES CHIFFRES À FIN 2014 :

- Epargne : 31 millions USD
- Crédit : 60,3 millions USD
- Total actif : 76,1 millions USD
- 258 678 clients actifs
- 17 branches réparties sur 4 provinces

Partageant la même mission, celle d'améliorer les conditions vies des populations à faible revenu, le FPM a apporté son soutien à FINCA en 2014 sur trois domaines :

- le lancement de la carte bancaire,
- l'amélioration de la stratégie commerciale et développement de la PME par la mise en place de la politique, des procédures et outils y afférents,
- l'amélioration de l'efficacité des opérations par un système automatisé (ARGOS). Le projet avance très bien et le client est satisfait de la méthode FPM comme en témoigne le CEO.

Alejandro Jakubowicz,

Directeur général de FINCA SA :

« En 2014, Finca a bénéficié de l'assistance technique et les résultats sont significatifs. Par son appui, le FPM a proposé des solutions innovantes aux multiples défis auxquels l'institution se trouvait confrontée. »

FINCA est satisfait du service d'assistance technique du FPM. Le FPM se montre très attentif à leurs différents besoins. Certes, 80% des besoins de FINCA n'ont pas changé du moment qu'ils ont été initialement définis. Mais les 20% restants des besoins sont dynamiques et changent en fonction de l'évolution du marché ou l'évolution du business de FINCA.

Et le DG de FINCA de préciser : *« Même dans ce cas, le FPM reste suffisamment flexible pour nous écouter et nous assister. Il est important pour FINCA de continuer à s'adapter aux changements imposés par la situation du marché ou ses besoins spécifiques. »*

Le FPM doit continuer à nous apporter la même qualité d'assistance technique. L'idéal est d'arriver à explorer d'autres opportunités commerciales en mettant à la disposition de FINCA les fonds nécessaires au financement de son activité. »

Qu'en pensent les clients de l'IMF FINCA ?

UNE COMMERÇANTE AU MARCHÉ CENTRAL DE KINSHASA

Cécile Kapinga exerce le petit commerce au marché central de Kinshasa. Elle y vend des tissus imprimés de la marque Vlisco (super wax hollandais, wax hollandais, java hollandais).

Cécile Kapinga évolue au sein d'un groupe constitué de plusieurs membres. Ce groupe a commencé à travailler avec FINCA en 2003. Le principe de fonctionnement est basé sur la solidarité du groupe ; si l'un des membres ne paie pas, les autres vont payer à sa place.

Au début, elle a emprunté 80 dollars. Le remboursement se faisait par échéance régulière d'une semaine avant de passer à deux semaines et actuellement à un mois. Aujourd'hui, le crédit est passé à 3 000 dollars par membre, toujours dans le cadre d'un crédit de groupe.



Cécile Kapinga a depuis lors réussi à faire fructifier son commerce et espère augmenter davantage son capital.

Elle raconte l'histoire de la relation avec FINCA :

« En 2003, FINCA venait à peine de s'installer à Kinshasa. La présidente de notre communauté est venue nous parler de cette institution de microfinance. Elle-même tenait l'information de sa sœur qui venait d'entrer en relation avec FINCA. »

En plus de dix ans de collaboration, il y a eu une évolution intéressante de la relation commerciale et notre groupe a pu se développer.

Pour la suite, le groupe attend beaucoup de FINCA. Une demande a été introduite pour faire monter le crédit à 5000 dollars par membre. Cela m'aurait permis de mieux profiter de l'occasion des soldes de Vlisco lors du mois de la femme. Finalement, chaque membre du groupe a reçu un crédit de 3000 dollars. »

Mais pour autant, elle et son groupe ne se fatiguent pas à négocier avec leur partenaire FINCA une enveloppe plus importante et d'autres avantages en raison de leur ancienneté...

12. LE FORUM « ACCÈS AU FINANCEMENT » (FAAF) AU SERVICE DES MPME CONGOLAISES



Les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) forment l'armature de nombreuses économies du monde et sont une source essentielle de croissance économique, de dynamisme et de flexibilité aussi bien dans les pays industrialisés que dans les économies émergentes et en développement.

En République démocratique du Congo, le marché de l'entrepreneuriat est caractérisé par de nombreuses MPME qui représentent plus de 60% des revenus des ménages. Pour la grande majorité, ces entreprises œuvrent dans l'informel.

Partant de la constatation qu'un manque de dialogue est une des causes principales de l'incompréhension entre les entreprises d'un côté et les institutions financières de l'autre, il était pertinent de prodiguer aux entrepreneurs des informations et des pistes pour se former.

C'est dans cette optique que la Coopération financière Allemande (KfW) a imaginé en 2011, dans le cadre de la coopération germano-congolaise, un forum « Accès au financement » afin de réunir tous ces acteurs et de donner la parole aux entrepreneurs pour leur permettre d'exposer leur réalité. L'objectif était d'aider les MPME à se stabiliser et à se développer.

Suite au grand succès des deux premières éditions du forum Accès au financement (FAAF) organisées par la KfW le 2 juillet 2011 et le 29 juin 2012, le FPM a pris la relève pour inscrire durablement le FAAF dans le calendrier kinois des événements économiques marquants.

En 2013, c'est l'Université Protestante du Congo (UPC), à Kinshasa, qui a accueilli le FAAF, le 22 juin, en collaboration étroite avec RDC Entreprise Développement (RDCED) et le Centre congolais-allemand de Microfinance (CCAM). En 2014, le FPM était également au rendez-vous de l'organisation du FAAF et encore une fois, l'UPC a tenu à renouveler le partenariat et a accueilli la manifestation en date du samedi 21 juin.

Cette activité accueille chaque année près de 400 invités, parmi lesquels des entrepreneurs, des représentants des institutions financières, des personnalités de l'autorité étatique congolaise, des ambassades, des institutions de développement...

Le forum s'articule principalement autour d'une série d'ateliers. Chaque année, de nouveaux thèmes sont proposés en fonction de l'actualité et des besoins identifiés des entrepreneurs.

- **En 2013**, quatre thèmes étaient au programme : « Comment s'évaluer pour s'améliorer ? », « Comment s'adapter à l'OHADA ? », « Les droits des clients d'institutions financières » et « Comment choisir ses produits bancaires ».



- **En 2014**, deux mots clés étaient d'actualité : s'enregistrer et recruter. Les quatre thèmes programmés étaient les suivants : « Enregistrer son entreprise pour quels avantages ? », « Savoir recruter des employés performants », « Devenir distributeur/fournisseur d'une grande entreprise » et « Comprendre les exigences des bailleurs, banques, IMF, COOPEC ».

Des panelistes de chaque domaine d'intervention présentent la situation puis répondent aux questions des entrepreneurs. Les présentations sont courtes afin de permettre d'avoir un vrai temps de dialogue.

13. RAPPORT FINANCIER

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Exercice clos le 31 décembre 2014

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institution FPM ASBL, comprenant le bilan au 31/12/2014, ainsi que le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction relative aux états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes et principes comptables applicables en République démocratique du Congo et les règles spécifiques de FPM ASBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (IFAC). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation du risque que les états financiers comportent des anomalies

significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement de l'auditeur. En procédant à ces évaluations des risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, et la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de FPM ASBL au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables applicables en République démocratique du Congo et les règles spécifiques de FPM ASBL.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus nous attirons votre attention sur l'information additionnelle sur la note 3.2.1.

Kinshasa, le 23 mars 2015
KPMG Audit
Jean Yves PARANT
Administrateur Général

1 BILAN Exprimé en dollars américains

ACTIF	Notes	31/12/2014	31/12/2013
VALEURS IMMOBILISÉES			
Charges à étaler		11 921	0
Logiciel		878	247
Total immobilisation incorporelles		12 799	247
Mobilier de bureau		25 705	8 204
Matériel de bureau		34 450	32 044
Matériel de communication		2 216	1 712
Matériel informatique		25 822	27 083
Matériel de transport		28 534	0
Total immobilisations corporelles	4.1	116 727	69 043
Cautionnement versé	4.2	68 560	16 560
DAT à la BCDC (dépôt de garantie)	4.5.	2 657 369	2 670 348
Total immobilisations financières		2 725 929	2 686 908
TOTAL VALEURS IMMOBILISÉES		2 855 455	2 756 198
VALEURS RÉALISABLES			
Fournisseur		129 482	0
Créances douteuses		4 491	0
Factures à établir		87 724	56 520
Clients IFP		177 134	166 034
Débiteurs divers FS		122 350	44 845
Produits comptabilisés d'avance		127 086	234 495
Produits financiers échus non reçus		67 913	8 948
Charges payées d'avance		27 892	2 357
TOTAL VALEURS RÉALISABLES	4.3	744 072	513 199
VALEURS DISPONIBLES			
Banques	4.4	6 230 405	8 067 440
Caisses	4.4	23 568	17 895
TOTAL VALEURS DISPONIBLES		6 253 973	8 085 335
TOTAL ACTIF		9 853 500	11 354 732
ENGAGEMENTS REÇUS			
	4.8	0	595 000

PASSIF	Notes	31/12/2014	31/12/2013
FONDS PROPRES			
Fonds social		1 300 000	950 000
Fonds d'affectation		2 657 369	2 670 348
Report à nouveau		777 080	-372 961
Résultat de l'exercice		1 165 227	1 150 042
Subvention d'équipement 2011		13 806	10 847
Subvention d'équipement 2010		9 991	28 418
Provisions		100 445	0
TOTAL FONDS PROPRES	4.5	6 023 918	4 436 694
DETTES À COURT TERME			
Fournisseurs	4.6	40 175	40 341
Etat		0	0
UNCDF	4.7	39 928	533 268
UNDP	4.7	0	0
KFW	4.7	3 549 432	3 876 251
Banque Mondiale	4.7	77 979	2 118 894
INPP		746	519
INSS		3 714	1 470
IPR /IRL		17 063	5 248
Créditeurs divers		90 245	3 745
Factures à recevoir		10 300	338 302
TOTAL DETTES À COURT TERME		3 829 582	6 918 038
TOTAL PASSIF		9 853 500	11 354 732
ENGAGEMENTS DONNÉS			
	4.8	2 657 369	2 527 772

2 COMPTE DE RÉSULTAT

Exprimé en dollars américains

	Notes	2014	2013
Ventes	4.9	211 918	256 222
Subventions d'exploitation	4.13	3 376 095	3 491 093
Autres produits		54 083	11 317
Achat et variation des stocks	4.10	- 64 010	-57 314
Transports consommés	4.11	-101 981	-60 756
Services extérieurs A et B	4.12	-1 848 089	-2 355 918
Impôts et taxes	4.16	-6 432	-1 783
Autres charges		-193 522	-76 332
VALUE AJOUTÉE		1 428 062	1 206 529
Charges du personnel	4.15	-471 825	-270 072
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		956 237	936 457
Dotations aux amortissements		-17 033	-15 386
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (1)		939 204	921 071
Revenus financiers	4.14	213 633	229 173
Frais financiers		-1 770	-202
Dotations aux provisions financières		-1 035	0
RÉSULTAT FINANCIER (2)		210 828	228 971
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES (3) = (1) + (2)		1 150 032	1 150 042
Produits de cession d'immobilisations		400	0
Reprises de subvention		15 468	0
Valeur comptable de cession		-673	0
RÉSULTAT HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (4)		15 195	0
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (5) = (3) + (4)		1 165 227	1 150 042

3 PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION ET PRINCIPES COMPTABLES OBSERVÉS

3.1 Présentation du FPM ASBL

FPM ASBL est une association sans but lucratif. Elle est régie par les statuts et par la loi n°004-2001 portant dispositions générales applicables aux Associations Sans But Lucratif et aux établissements d'utilité publique. Son siège social est situé sur l'avenue KAUKA, n° 17, dans la commune de Gombe à Kinshasa.

FPM ASBL a pour objectifs de :

- soutenir d'une manière durable, le développement d'un système financier inclusif en appuyant les Institutions Financières Partenaires (IFP) qui présentent un réel potentiel de servir le segment « micro finance » incluant les populations rurales les plus pauvres jusqu'aux Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) dans les centres périurbains et urbains et ce, avec professionnalisme et efficacité en leur offrant une expertise avérée en assistance technique sur les domaines variés;
- contribuer à la croissance et à l'expansion des services aux MPME en tenant compte des spécificités provinciales et en fonction de l'évolution du contexte économique Congolais;
- contribuer à l'émergence d'un vivier des ressources humaines compétentes pour les IFP. Ceci passe par des programmes de formations innovants non exclusifs ouverts à un plus grand nombre des IFP;
- lever des financements auprès des sources internationales et locales et drainer ainsi des capitaux privés vers le secteur de la micro, petites et moyennes entreprises (MPME).

Son champ d'application est toute la République démocratique du Congo. Actuellement, elle est physiquement représentée à Kinshasa ainsi qu'au Sud Kivu.

FPM ASBL a été créée en 2010 et comprend comme membres effectifs les représentants de ses bailleurs de fonds.

Suivant la première résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 02/07/2012, l'institution avait changé de raison sociale qui est passée de Fonds de Promotion de la Microfinance ASBL à FPM ASBL. Cette dénomination est assortie de la mention : « Fonds pour l'Inclusion Financière en RD Congo ».

Le FPM ASBL est conseillé par la Frankfurt School of Finance and Management (FS), depuis le 1^{er} juillet 2010.

En accord avec les conventions de dons signées avec le gouvernement de la République démocratique du Congo, les ressources de l'association proviennent des bailleurs de fonds suivants :

1. PNUD
2. UNCDF
3. KFW
4. Banque Mondiale

3.2 Principes comptables observés

3.2.1 Présentation des états financiers

Les états financiers sont préparés selon la méthode conventionnelle du coût historique et conformément aux principes comptables généralement admis en République démocratique du Congo, Syscohada et les règles spécifiques de FPM ASBL notamment le traitement des subventions.

Les états financiers sont exprimés en dollars américains pour le besoin de reporting des bailleurs.

L'exercice financier de l'association commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

3.2.2 Conversion des transactions en monnaies étrangères

Les transactions en francs congolais ou autres devises que le dollar américain sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Les gains ou pertes de changes dégagés en cours d'exercice sur les opérations sont enregistrés dans le compte de résultat.

A la clôture de l'exercice, les avoirs, les créances et les dettes en monnaies étrangères autres que le dollar américain sont converties au cours de change à la date d'arrêt des comptes et les profits et pertes de change qui en découlent sont enregistrées dans les comptes de résultat.

3.2.3 Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Elles figurent au bilan pour le montant de leur coût historique.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la valeur comptable des immobilisations selon un taux annuel en fonction de la durée d'utilité

L'association a retenu pour ses principaux actifs immobilisés les durées d'utilité ci-après :

Logiciels	3 ans
Matériel et équipement	10 ans
Matériel et mobilier de bureau	6 ans
Matériel informatique	6 ans
Matériel de communication	6 ans

3.2.4 Fonds d'affectation

Les dépôts à terme (DAT) constitués en vue de garantir les prêts octroyés par la BCDC aux Institutions Financières Partenaires (IFP). Ils sont inscrits dans les immobilisations financières à l'actif du bilan pour 2 657 369 USD. En contrepartie de ces DAT, le FPM ASBL enregistre l'équivalent du montant dans le fonds d'affectation au passif du bilan.

Les fonds d'affectation sont amortis suivant le rythme de remboursement du DAT et ainsi incorporés au résultat du FPM ASBL via le compte de produit « Subvention d'exploitation ».

3.2.5 Subvention de bailleur de fonds

Il s'agit des fonds alloués par les bailleurs de fonds au FPM ASBL. Ils sont repris en deux catégories :

- La subvention d'exploitation qui sert à financer l'activité de FPM ASBL. Lors de décaissement des fonds par les bailleurs, FPM ASBL enregistre une dette vis-à-vis du bailleur concerné à cause de clauses restrictives de remboursement (non utilisation des fonds, dépenses inéligibles) figurant dans les différents contrats. Cette dette diminue au fur et à mesure de l'utilisation par la contrepartie du produit « subvention d'exploitation » pour la couverture des charges d'exploitation et du compte « Fonds d'affectation » pour financer les institutions financières partenaires.
- La subvention d'équipement qui permet au FPM ASBL d'acquérir ou de créer des valeurs immobilisées ou de financer des activités à long terme. Ces subventions sont inscrites dans les capitaux propres avec la possibilité d'échelonner sur plusieurs exercices le produit reçu. Les modalités d'étalement de cette subvention dépendent du caractère amortissable ou non de l'immobilisation.

Lorsque la subvention d'équipement porte sur une immobilisation amortissable, l'étalement de la subvention suit le même rythme que les amortissements constatés.

3.2.6 Taux de conversion

Les taux de conversion utilisés à la clôture sont les suivants : CDF/USD

31/12/2014	920
31/12/2013	925

4 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS

4.1 Immobilisations corporelles

RUBRIQUES	MATÉRIEL DE BUREAU (USD)	MOBILIER DE BUREAU (USD)	MATÉRIEL DE COMMUNICA- TION (USD)	MATÉRIEL INFORMA- TIQUE (USD)	MATÉRIEL DE TRANSPORT (USD)	TOTAL (USD)
VALEURS BRUTES						
Au 01.01.2014	42 083	15 157	2 553	47 821	0	107 614
Acquisitions	7 340	20 839	1 101	7 303	28 534	65 117
Cessions	0	0	345	1 191	0	1 536
AU 31.12.2014	49 423	35 996	3 309	53 933	28 534	171 195
AMORTISSEMENT						
Au 01.01.2014	10 039	6 953	841	20 738	0	38 571
Dotations de l'exercice	4 934	3 338	488	8 000	0	16 760
Cessions			236	627		863
AU 31.12.14	14 973	10 291	1 093	28 111	0	54 468
VALEUR NETTE AU 01.01.2014	32 044	8 204	1 712	27 083	0	69 043
VALEUR NETTE 2014	34 450	25 705	2 216	25 822	28 534	116 727

4.2 Cautionnement versé

LIBELLÉS	31/12/2014 (USD)	31/12/2013 (USD)
ORIONCOM, fournisseur d'accès internet	1 400	1 400
Jeffrey travels	6 000	0
Bailleur, nouveau bâtiment (Garantie locative)	54 000	0
Bailleurs, bureau Kinshasa	4 000	12 000
Airtel, postpaid	460	460
Bailleur, bureau Sud Kivu	2 700	2 700
TOTAL	68 560	16 560

Ce compte enregistre les garanties locatives et cautions versées aux bailleurs et aux fournisseurs des services.

4.3 Valeurs réalisables

LIBELLÉS	31/12/2014 (USD)	31/12/2013 (USD)
Fournisseurs	129 482	
Factures à établir	87 724	56 520
Créances douteuses	4 491	
Clients	177 134	166 034
Débiteurs divers	122 350	44 845
Produits comptabilisés d'avance	127 086	234 495
Produits financiers échus non reçu	67 913	8 948
Charges payées d'avance (assurance)	27 892	2 357
TOTAL VALEURS RÉALISABLES	744 072	513 199

Les factures à établir représentent la quote-part des IFP sur les prestations d'assistance technique effectuées au 3e et 4e trimestre de l'année 2014, approuvées par le Comité de Pilotage de ces IFP et qui ont été facturés au premier trimestre 2015. Il s'agit des institutions financières MECRECO, FINCA, ADVANS BANQUE CONGO, BOA, TUJENGE, HEKIMA et MUCREFEKL.

Le solde du compte clients concerne des factures de prestation d'assistance technique qui n'ont pas été payées au 31/12/2014.

Le solde du compte produits comptabilisés d'avance représente des intérêts échus non encore décaissés par la BCDC.

Le solde du compte débiteurs divers est principalement composé des avances versées à :

- FPM SA pour un montant d'USD 55 508 : il s'agit d'avances de fonctionnement et de dépenses opérationnelles que FPM ASBL a préfinancé pour compte de FPM SA en attendant la finalisation de sa mise en place;
- Des avances aux employés pour un montant d'USD 8 665, relatives à des frais de mission ayant eu cours en fin d'année 2014 et qui sont en attente de justifications/remboursements;
- Des avances pour hébergement et perdiem aux consultants désormais contractés en direct par le FPM ASBL pour un montant d'USD 59 175;
- Ainsi que d'autres débiteurs divers.

Le solde des charges payées d'avance comprend les assurances annuelles payées à la SONAS ainsi qu'à IMMOAF (les valeurs liées à l'exercice 2014 ont été comptabilisées en charge et le reste sera comptabilisé l'année suivante), la facture de janvier 2015 pour la prestation de New Protect et enfin les frais d'hébergement d'un consultant payés jusqu'au mois de mars 2015.

Le solde débiteur du compte Fournisseurs d'USD 129 482 renseigne tous les paiements anticipatifs que l'ASBL a effectués :

- le préfinancement des travaux de réfection du nouveau siège qui doit être récupéré sur le loyer tout au long du contrat de bail de 6 ans selon la convention signée entre FPM ASBL et le nouveau bailleur (M. Christian Kalonji);
- et un reliquat de frais de location que le centre Béthanie doit rembourser car n'ayant pas honoré ses engagements en termes de réservation de la salle.

4.4 Valeurs disponibles

Le solde du compte clients concerne des factures de prestation d'assistance technique qui n'ont pas été payées au 31/12/2014.

BANQUES	31/12/2014 (USD)	31/12/2013 (USD)
BOA	6 043	513
BCDC FPM 1 (UN) (101-1018169-68) :	160 175	525 714
BCDC FPM 2 (KFW) (101-1027259-55) :	4 482 795	4 615 219
BCDC FPM 3 (BM) (101-1027260-52) :	399 844	2 009 516
BCDC FPM 4 (FPM ASBL) (101-1111399-29)	1 181 536	916 455
MECREBU Sud Kivu :	12	23
TOTAL	6 230 405	8 067 440

CAISSE	31/12/2014 (USD)	31/12/2013 (USD)
Kinshasa	12 122	7 036
Sud Kivu	11 446	10 859
TOTAL	23 568	17 895

Les valeurs disponibles représentent les fonds de l'Association disponibles en banques et caisse au 31/12/2014.

4.5 Capitaux propres

LIBELLÉ	FONDS SOCIAL (USD)	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (USD)	REPORT À NOUVEAU	SUBVENTION D'ÉQUIP. (USD)	AFFECTATIONS DE FONDS (USD)	PROVISION	TOTAL (USD)
Solde au 1^{er} janvier 2014	950 000	1 150 042	-372 961	39 265	2 670 348	0	4 436 694
Cotisations des membres de l'exercice	350 000						350 000
Report à nouveau			1 150 042				1 150 042
Résultat de l'exercice (variation)		15 184					15 184
Subvention d'équipement				-15 468			-15 468
Provision						100 445	100 445
Remboursement IFP					-12 979		-12 979
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2014	1300 000	1 165 226	777 081	23 797	2 657 369	100 445	6 023 918

Les ressources de l'association proviennent des cotisations de ses membres effectifs, des revenus des actifs qu'elle gère, des dons et legs, des subventions allouées par des tiers, des emprunts qu'elle contracte.

Les cotisations des membres effectifs libérées en 2014 s'élèvent à USD 350 000.

L'affectation des fonds enregistre la partie des subventions placées en dépôt à terme en couverture des financements octroyés par la BCDC aux institutions financières partenaires de FPM ASBL. Au 31 décembre 2014, le solde de ce compte s'élève à USD 2 657 369.

La provision enregistre la rémunération variable de 80 000USD qui pourra être facturée par Frankfurt School ainsi que la prime de performance du personnel de 19 410 USD.

Au 31 décembre 2014, le solde du compte subvention d'équipement a subi une diminution par rapport à 2013 suite à la reprise sur l'amortissement des biens acquis.

4.6 Fournisseurs

LIBELLÉS	31/12/2014 (USD)	31/12/2013 (USD)
Ebanga solde assistance comptable	4 000	4 000
Airtel	8 852	612
Mohilo	300	300
GWD	800	0
BAILLEUR SUD KIVU	900	0
TOSSOU JASHO BEAM	710	0
MERCKENS	3 195	0
UPC	0	8 900
Vincent Misiku	0	500
Price Waterhouse Cooper	1 708	8 700
Ngoyi Marcus	0	400
Regideso	117	34
GO PARTNERS	7 076	7 076
CMK	12 517	9 759
Divers	0	60
TOTAL	40 175	40 341

4.7 Bailleurs de fonds, subventions perçues

BAILLEURS	SUBVENTIONS AU 01/01/2014 (USD)	SUBVENTIONS REÇUES EN 2013 (USD)	SUBVENTIONS UTILISÉES 2013 (USD)	SUBVENTIONS RESTANTES PERÇUES D'AVANCE (USD)
UNCDF	533 268	0	493 340	39 928
UNDP	0	195 000	195 000	0
KFW	3 876 251	750 000	1 076 819	3 549 432
BM	2 118 894	0	2 040 915	77 979
TOTAL	6 528 413	945 000	3 806 074	3 667 339

4.8 Engagements hors bilan

Les garanties octroyées par le FPM ASBL en couverture des contrats de prêt contractés par ses institutions financières partenaires au prêt de la BCDC s'élèvent à USD 2 657 369 au 31.12.2014 et se déclinent comme suit :

- COOCEC MECRECO : USD 1 449 399
- ADVANS BANQUE CONGO : USD 1 132 970
- COOPEC MUCREFEKI : USD 75 000

4.9 Ventes

LIBELLÉS	2014 (USD)	2013 (USD)
Ventes	211 918	256 222
TOTAL	211 918	256 222

Les ventes concernent les deux activités d'assistance technique du FPM ASBL :

- L'assistance technique directe auprès des IFP qui représente la quote-part prise en charge par chaque IFP sur les prestations d'assistance technique qui lui sont fournies. En 2014, le montant refacturé aux IFP, s'élève à 177 827 USD.
- L'assistance technique transversale englobe les forums, les formations et les études de marché. Pour chaque programme de formation et le Forum Accès au financement, les participants paient des frais d'inscription qui s'élèvent au total à 34 091 USD pour l'année 2014.

4.10 Achats et variations de stocks

LIBELLÉS	2014(USD)	2013(USD)
Achat carburant Kinshasa et Sud Kivu	35 623	32 355
Achat produit d'entretien Kinshasa et Sud Kivu	197	1 964
Achat fourniture de magasin et bureau Kin et S. Kivu	14 905	16 316
Fournitures diverses, eau et électricité	10 305	3 294
Achat petits matériels et outillages	509	
Pièces de rechange	2 471	3 385
TOTAL	64 010	57 314

4.11 Transports

LIBELLÉ	2014	2013
Transport de tiers	29 858	28 014
Transport administratif	60	
Frais de postes	629	
Transport des plis	3 683	
Frais de mission : transport	27 681	28 707
Frais de mission : administratif	5 045	
Frais d'hôtel & restauration	18 855	
Frais de mission : perdiem	8 025	
Perdiem consultant	2 210	
Frais d'hôtel tiers	1 140	
Transport administratif	4 795	4 035
TOTAL	101 981	60 756

4.12 Services extérieurs A et B

1. SERVICES EXTÉRIEURS A

LIBELLÉ	2014	2013
Loyer bâtiment	30 330	
Charge locative provinces	13 500	
Loyer ancien	40 000	73 500
Location véhicule	4 350	
Entretien et réparation véhicules	9 180	10 294
Graphics system	6 433	
Entretien et réparation matériels	20 942	
Entretien par IT groupe	150	
Entretien bureau Kinshasa	510	
Entretien bureau Sud Kivu	500	
Assurance véhicule	3 878	
Assurance vie	1 232	
Frais de conception documents	29 307	
Annonce, insertions et publicité	3 111	
Medias Congo	750	
Tele 50	1 300	
Le phare	900	
Kin 24	287	
Photocopie & impressions documents	12 300	
Téléphone (autres)	5 964	2 003
Internet SK	2 752	
Airtel	14 344	
ZFJ Investment	5 168	
Orioncom	9 714	
TOTAL	216 902	85 797

2. SERVICES EXTÉRIEURS B

LIBELLÉ	2014	2013
Service bancaire	56 399	58 447
Commission	6 000	
Rémunération des transitaires	982	
Honoraires avocat	9 217	
Honoraire assistance comptable	9 840	
Divers frais d'honoraire (prestataires occasionnels)	22 662	
Audits interne et externe	29 148	
Divers honoraires (prestataires MT et LT)	21 857	
Sécurité & gardiennage	12 593	
Prestations du centre médical conventionné	47 735	
Frais d'actes	632	
Divers frais	563	
Diverses charges consommées à Kinshasa	18 214	
Frais logistique réunion	51 222	
Formation du personnel	14 396	
Stagiaires	2 250	
Frais de gestion et back stopping	226 000	273 433
AT T: honoraire consultant court terme	195 249	1 292 595
AT T: transport	62 209	
AT T perdiem	18 707	
ATT T hébergement	30 407	
AT IFP honoraire	580 073	600 201
AT IFP : transport	35 719	
AT IFP : perdiem	43 936	
AT IFP : hébergement	74 185	
AT IFP : frais administratif	1 907	
AT T restauration	1 007	
AT T : location salle	24 971	
AT T logistique	5 642	
AT T : frais administratif et autres	4 219	
Frais de restauration	23 246	45 445
TOTAL	1 631 187	2 270 121

4.13 Subvention d'exploitation

LIBELLÉS	2014 (USD)	2013 (USD)
UNCDF	443 340	347 285
UNDP	145 000	262 874
Fondation Roi Baudouin	3 965	0
GIZ	6 625	0
KFW	1 279 104	225 421
BANQUE MONDIALE	1 498 061	2 655 513
TOTAL	3 376 095	3 491 093

Il s'agit des fonds décaissés par les bailleurs en vue de couvrir le fonctionnement ainsi que l'activité de l'année 2014. Tous les bailleurs ont contribué aux activités d'assistance technique ainsi qu'aux charges opérationnelles conformément aux résolutions de l'AG du 21 mars 2014 et aux contraintes des contrats en cours avec le FPM ASBL.

Sur la subvention accordée par UNCDF, 499 340 USD ont servi à couvrir les besoins de fonctionnement et d'assistance technique du FPM ASBL.

Le montant de KFW concerne la contribution aux charges opérationnelles et d'assistance technique pour 851 819 USD; le remboursement en capital du DAT constitué au profit de la COOCEC MECRECO pour 352 284 USD et la mise en jeu de la garantie sur le prêt Life Vest pour 75 000 USD.

Les fonds de la Banque Mondiale ont servi à couvrir les frais opérationnels du FPM ASBL ainsi que l'activité d'assistance technique pour 940 914 USD; par ailleurs, les remboursements en capital de deux DAT constitués au profit d'Advans Banque Congo ont totalisé 557 146 USD sur l'année.

4.14 Intérêts reçus

LIBELLÉS	2014 (USD)	2013 (USD)
Intérêts reçus	213 633	229 173
TOTAL	213 633	229 173

Le poste intérêts reçus est essentiellement constitué de la rémunération des DAT constitués auprès de la BCDC en vue de garantir les prêts octroyés aux IFP du FPM ASBL. Les intérêts perçus en 2014 s'élèvent à 138 733 USD. Le FPM ASBL a négocié avec la BCDC une rémunération annuelle de 1% de l'ensemble de ses comptes courants. Cet accord a généré des intérêts de 74 899 USD en 2014.

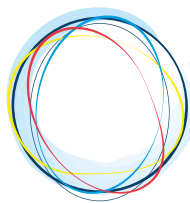
4.15 Charges du personnel

LIBELLÉS	2014	2013
Rémunérations	269 317	141 682
Primes	1 875	367
Allocations familiales	2 015	1 560
Charges sociales diverses (INPP, INSS)	33 137	11 365
Indemnités de logement	80 796	42 577
Frais médicaux	4 088	37 999
Indemnités de transport	80 597	34 522
TOTAL	471 825	270 072

Ce compte enregistre toutes les charges supportées par le Fonds pour son personnel local, qui inclut désormais le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint.

4.16 Contributions et taxes

Le solde de USD 6 432 représente les taxes diverses payées par FPM ASBL, plus précisément, les frais et taxes aéroportuaires.



FPM
Fonds pour l'inclusion financière en RD Congo

17, AVENUE KAUKA – Q/BATELELA
COMMUNE DE GOMBE – KINSHASA
RÉP. DÉMOCRATIQUE DU CONGO
TÉLÉPHONE : +243 99 20 06 139
WWW.FPM.CD

Éditeur responsable

Direction générale du FPM ASBL
Contact communication : n.bavuidi@fpm.cd

Graphisme et mise en page

Une collaboration M&C.M
www.mcmanagement.be
et De Visu Digital Document Design
www.devisu.com

Production

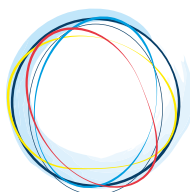
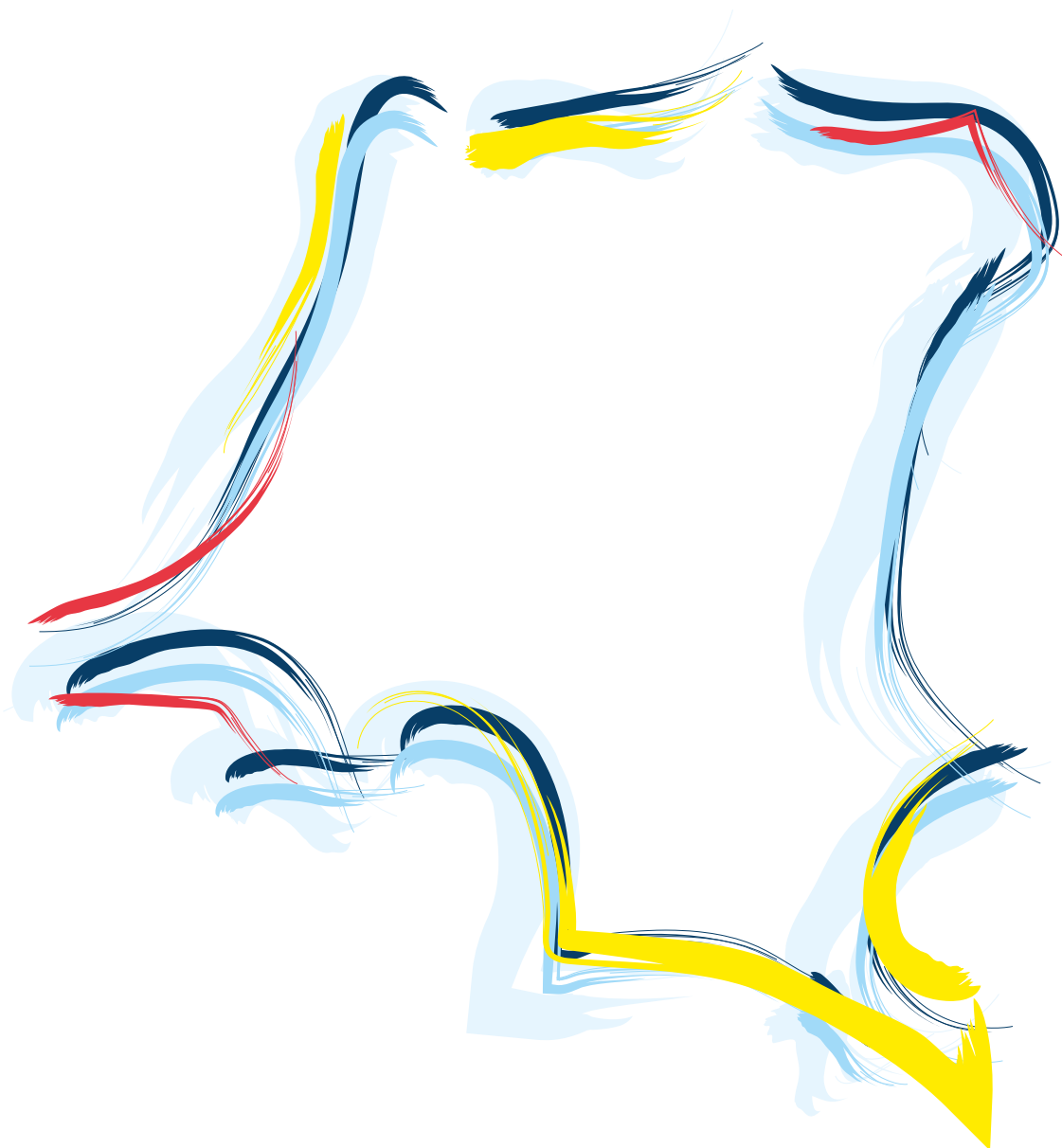
M&C.M sprl
info@mcmanagement.be

Rédaction

FPM ASBL

Photos

Michel Katompa et DR



FPM
Fonds pour l'inclusion financière en RD Congo

17, AVENUE KAUKA – Q/BATELELA
COMMUNE DE GOMBE – KINSHASA
RÉP. DÉMOCRATIQUE DU CONGO
TÉLÉPHONE : +243 99 20 06 139
WWW.FPM.CD